



RAPPORT 2025 D'ACTIVITÉ





<u>Rapport moral et d'orientation</u>	3
<u>Le mot de la directrice générale</u>	6
<u>Les temps forts</u>	8
<u>L'institution</u>	10
<u>Le réseau associatif</u>	14
<u>Représenter et défendre les familles</u>	17
<u>Consommation et budget familial</u>	18
<u>Prestations et droits des familles</u>	22
<u>Accompagnement des vulnérabilités</u>	26
<u>Enfance et soutien à la parentalité</u>	34
<u>Dépendance, santé, vieillesse</u>	42
<u>Logement et environnement</u>	44
<u>Amélioration continue de la qualité</u>	46

SOMMAIRE

RAPPORT MORAL ET D'ORIENTATION

L'année 2025 aura été une année dense, exigeante et profondément engageante pour l'Udaf de l'Essonne. Elle s'inscrit pleinement dans la trajectoire de notre plan stratégique 2023-2026, feuille de route que nous avons collectivement adoptée et portée, pour répondre aux besoins des familles de notre territoire, dans un contexte social, économique et institutionnel de plus en plus contraint.

Un réseau mobilisé au service de toutes les familles

En 2025, notre Udaf a continué d'exercer avec détermination sa mission première : représenter, défendre et accompagner l'ensemble des familles de l'Essonne, dans toute leur diversité. Cette mission repose avant tout sur la force de notre réseau associatif, composé de près de 60 associations familiales, de milliers de familles engagées et de plus de 120 bénévoles représentant les familles dans les instances locales, départementales et nationales.

« Être bénévole à l'Udaf de l'Essonne, c'est porter la voix de familles qu'on n'entend pas toujours, mais qui comptent tout autant que les autres. » C'est ce que l'un de nos représentants familiaux a tenu à spécifier dans son compte-rendu de représentation de l'année 2025.

Les bénévoles de notre réseau assurent une présence essentielle dans les instances, auprès des partenaires, mais aussi dans les temps collectifs, faisant vivre une représentation familiale utile, concrète et ancrée dans le réel.

Aussi, je tiens à saluer l'engagement constant de ces bénévoles, administrateurs, représentants familiaux et militants associatifs, qui donnent de leur temps, de leur énergie et de leurs convictions pour faire entendre la voix des familles. Leur action est irremplaçable et constitue le socle de notre légitimité.

Une activité soutenue, des réponses concrètes aux vulnérabilités

L'année 2025 a été marquée par une augmentation et une complexification des besoins des familles, notamment en matière de protection juridique, d'accompagnement budgétaire, de logement, de parentalité et d'accès aux droits.

Vous constatez, à la lecture de notre rapport d'activité que les chiffres présentés témoignent d'une activité soutenue sur l'ensemble de nos domaines d'intervention, avec une présence renforcée sur le terrain et un souci constant de qualité des accompagnements.

Malgré les tensions de recrutement, les contraintes budgétaires et un environnement réglementaire exigeant, notre Udaf a su assurer la continuité de service, s'adapter et maintenir un haut niveau d'exigence professionnelle. L'inspection du service AGBF en mars 2025, tout comme les résultats très positifs des démarches qualité, sont venus reconnaître le sérieux et l'engagement des équipes.

Tout au long de l'année, les services de l'Udaf de l'Essonne ont agi pour soutenir l'autonomie des personnes accompagnées, sécuriser leurs parcours et leur permettre de retrouver leur place d'acteur dans leur propre vie.

Les témoignages recueillis auprès des familles accompagnées rappellent le sens profond de notre mission : *« Ici, on ne m'a pas jugée. On m'a expliqué, accompagnée, et surtout redonné confiance dans ma capacité à avancer »*. C'est le témoignage d'une maman accompagnée dans le cadre d'une mesure AGBF.

Une gouvernance et une organisation en évolution

L'année 2025 a également été une année de transformation de notre organisation, avec la mise en œuvre progressive d'un nouvel organigramme fin 2024.

Je veux ici adresser mes remerciements sincères à l'ensemble des salariés, cadres et équipes de direction. Leur professionnalisme, leur capacité d'adaptation et leur sens de l'engagement permettent à notre Udaf, véritable « entreprise associative », de tenir bon et de continuer à innover au service des plus fragiles.

Agir en réseau, innover et préparer l'avenir

Enfin, 2025 a confirmé combien le travail en réseau et le partenariat sont indispensables et donnent du sens à notre engagement. La nouvelle convention engagée avec la Caf de l'Essonne, les collaborations avec le Département, les communes, les acteurs associatifs et institutionnels, ainsi que notre implication dans les réflexions nationales portées par l'Unaf, illustrent cette dynamique collective.

Contribuer à l'innovation sociale, réfléchir à l'impact de l'intelligence artificielle, renforcer la bientraitance et l'éthique, inscrire nos actions dans une démarche de durabilité : autant de chantiers structurants engagés en 2025 et appelés à se poursuivre.

L'année 2025 a montré une Udaf solide, adaptative et mobilisée, fidèle à ses valeurs de solidarité, de respect et d'engagement.

L'année 2026 s'ouvre devant nous comme une année de défis, d'opportunités et de célébrations.

2026 : poursuivre notre cap stratégique

Nos orientations pour 2026 s'inscrivent dans la continuité du plan stratégique 2023-2026 de l'Udaf :

- agir en réseau, en renforçant encore les liens avec les associations familiales, nos partenaires et les acteurs de terrain ;
- contribuer à l'innovation associative et sociale, notamment face aux évolutions numériques et à l'émergence de l'intelligence artificielle ;
- garantir une gestion responsable et performante, dans un contexte de ressources contraintes ;
- conduire nos projets dans une optique de durabilité, au bénéfice des familles comme des professionnels.

L'année 2026 est également celle de grands renouvellements pour les instances où s'exerce notre mission de représentants et de porte-paroles des familles de l'Essonne : renouvellement des représentants familiaux à la Caf, à la Cnam, et dans les CCAS suite aux élections municipales. Ces échéances sont essentielles pour garantir une représentation des familles forte, formée et engagée.

Les familles au cœur des priorités

En cohérence avec les chantiers portés par l'Unaf, notre Udaf entend cette année poursuivre son engagement sur plusieurs thématiques fortes :

- comprendre et accompagner le désir d'enfant, dans un contexte de mutations sociales ;
- agir face aux fragilités économiques croissantes, qui touchent de plus en plus de familles ;
- reconnaître et soutenir les aidants familiaux, acteurs essentiels mais souvent invisibles de la solidarité.

Nous poursuivrons également nos travaux sur la bientraitance, l'éthique, la qualité de vie au travail, l'amélioration continue et la participation active des personnes accompagnées.

Une année anniversaire tournée vers l'avenir

2026 est une année exceptionnelle à plus d'un titre. En effet, soixante ans d'histoire, c'est soixante ans d'engagement au service des familles, à tous les âges de la vie et dans toutes leurs configurations.

Sous le slogan « la force d'un réseau, toutes les couleurs de la vie des familles », l'année 2026 sera rythmée par des événements qui mettront en valeur les visages, les parcours et les engagements qui font l'Udaf de l'Essonne depuis 1966.

Nous proposons tout au long de l'année des événements fédérateurs et ouverts sur le territoire :

- semaine nationale de la protection juridique des majeurs,
- semaine de l'argent,
- défi associatif autour de l'inclusion,
- portes ouvertes de l'Udaf,
- forum partenarial et colloques,
- rencontres avec les associations, les partenaires et les familles,
- temps de mémoire et de témoignages autour de celles et ceux qui ont fait l'Udaf d'hier.

Ces rendez-vous seront autant d'occasions de valoriser notre réseau, de renforcer nos coopérations et de préparer collectivement l'Udaf de demain.

Je souhaite, pour conclure, adresser mes remerciements les plus sincères :

- aux bénévoles des associations familiales, pour leur engagement fidèle et désintéressé ;
- aux professionnels de l'Udaf de l'Essonne, pour leur compétence, leur humanité et leur investissement au quotidien ;
- à nos partenaires institutionnels et associatifs, pour le travail mené ensemble et les relations de confiance que nous avons nouées.

L'innovation, qu'elle soit sociale, numérique ou organisationnelle, devra toujours rester au service des familles.

Innover, oui, mais sans jamais oublier pour qui et pourquoi nous agissons. C'est dans cet esprit que nous aborderons les grands chantiers de 2026 : intelligence artificielle, bientraitance, qualité de vie au travail, renouvellement des mandats et co-construction du futur projet stratégique.

Et c'est ensemble, militants familiaux, salariés et partenaires, que nous continuerons à faire vivre une Udaf utile, engagée et tournée vers l'avenir, afin que chaque famille de l'Essonne trouve auprès de nous écoute, soutien et reconnaissance. C'est ça, la force du réseau que nous composons tous ensemble.



Isabelle Gaillard
Présidente



*Délégation de l'Udaf de l'Essonne pour l'Assemblée générale de l'Unaf
à l'occasion de ses 80 ans.*

LE MOT DE LA DIRECTICE GÉNÉRALE

Ce rapport d'activité fait part des nombreuses actions menées par les services et le réseau associatif de l'Udaf de l'Essonne en 2025.

La poursuite de nos objectifs dans le cadre du Plan Stratégique 2023-2026, projet d'établissement mettant en avant nos ambitions pour l'amélioration de la prise en charge des mandats confiés et le développement de services aux publics les plus vulnérables par nos associations adhérentes aussi, nous guide dans nos évolutions.

Agir en réseau afin de développer nos partenariats est désormais essentiel pour permettre la continuité de notre soutien et de nos accompagnements envers ceux qui en ont le plus besoin. L'ensemble des parties prenantes de l'Udaf est à ce titre mobilisé. Une nouvelle convention, déclinaison du national, avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne a été initiée par le partage d'une vision commune au service du juste droit et le soutien des plus fragiles.

Garantir la bonne gestion de l'ensemble des activités, en favorisant l'adaptation de nos procédures, en développant les travaux sur la bienveillance et la bientraitance, en proposant des actions d'information et d'animation envers tous nos publics (semaine de l'argent, ateliers, colloque médiation familiale, la première journée des familles, les travaux sur les indus portés par une de nos associations adhérentes Génération II Citoyenneté Intégration) est central.

Contribuer à innover pour mieux s'adapter, du fait aussi de restrictions budgétaires bien présentes, en contribuant à des réflexions nationales comme celles sur l'IA dans les établissements sociaux et médico sociaux, en lien avec la DGCS et l'Unaf, apparaît inévitable.

Conduire nos projets dans une optique de durabilité en ayant à cœur d'adapter dans une démarche d'amélioration continue nos procédures, gérer de manière efficiente les événements indésirables et prévoir l'imprévisible par la révision de nos plans de gestion de crise et de continuité d'activité est désormais obligatoire. L'inspection du service AGBF en mars 2025 a aussi servi cette démarche pour l'ensemble des activités de l'association, dans une optique d'amélioration continue.

Le développement de nos ambitions ne peut faire abstraction d'un plan audacieux des ressources humaines, **Plan stratégique des Ressources Humaines**, mis en œuvre depuis 2024 et qui vise à fidéliser nos collaborateurs et attirer de nouveaux talents pour préserver la qualité des services rendus.

La mise en place progressive de la nouvelle organisation dessinée fin 2024, afin de préciser la place et le rôle de chacun au regard des compétences internes et surtout des besoins des personnes vulnérables et des familles, dans une période de fortes tensions de recrutement, permet également de pouvoir répondre à la continuité de service.

En 2025, l'Udaf de l'Essonne a su développer ses partenariats, faire preuve d'adaptation face à la crise du recrutement et assurer toutes ses missions dont les plus essentielles celles de la protection et de l'accompagnement de toutes les familles du département.

En 2026, nous aurons à faire face à de nouveaux défis tout en fêtant nos 60 ans à travers différents événements, grâce à la mobilisation des équipes et notre réseau d'associations qui se veulent à l'écoute des besoins des familles du territoire dans le respect des obligations que sont les nôtres.



Emmanuelle Perrellon
Directrice générale

LES TEMPS FORTS

2025

07 janvier

Voeux de Lire et faire lire Essonne

29 mars

Salon départemental de la vie associative

20 janvier

Mise en place d'une permanence ID LSF à Arpajon

Mars

Inspection du service AGBF par la DDETS

14 avril

Lancement des vidéos Falc PJM au CinéMassy

12 mai

25 ans de l'association Génération II citoyenneté intégration

19 mai

Journée des référents PCB

17 au 21 mars

Semaine de l'argent

5 juin

Journée départementale contre les expulsions locatives

24 janvier

Nuits de la lecture

21 janvier

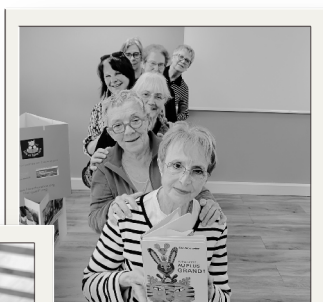
Voeux de l'Udaf de l'Essonne

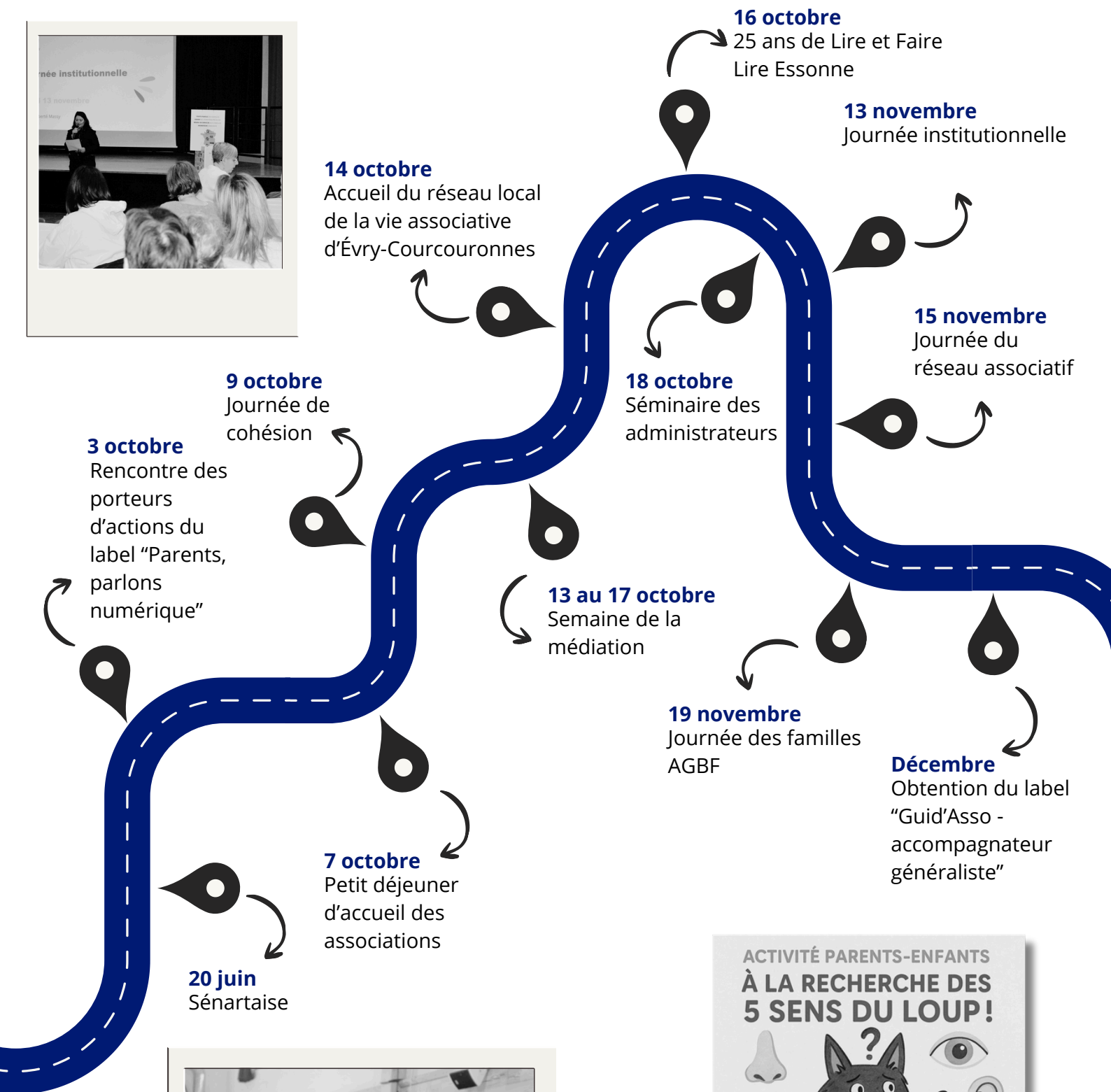
10 juin

Assemblée générale de l'Udaf

&

Présentation du service de médiation familiale à la base militaire d'Olainville





L'INSTITUTION



NOS MISSIONS

Les UdaF sont régies par le Code de l'action sociale et des familles. Elles ont pour mission de **représenter et défendre les intérêts matériels et moraux de l'ensemble des familles auprès des pouvoirs publics de leur territoire.**

L'UdaF de l'Essonne exerce cette mission à travers plus de **150 représentations locales, départementales ou nationales.**

Bénévoles et salariés y font entendre les avis et besoins des familles pour contribuer à l'élaboration des politiques publiques.

Les UdaF sont également habilitées à **gérer tout service d'intérêt familial.** L'activité est ainsi organisée autour de six domaines d'action :

Enfance et
soutien aux
parents

Dépendance
Santé
Vieillesse

Droits des
familles

Logement et
environnement

Accompagnement
des vulnérabilités

Consommation
et budget
familial



Séminaire des administrateurs



Cérémonie des vœux

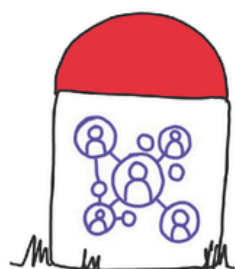


Journée des collaborateurs

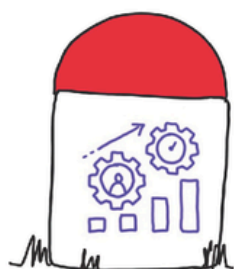


NOTRE STRATÉGIE

Depuis 3 ans, l'Udaf de l'Essonne oriente ses actions suivant un plan stratégique en quatre axes :



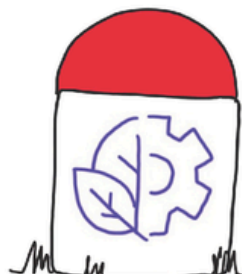
Agir en réseau
dans une cohérence
départementale



Garantir la gestion
avec une recherche
constante de performance



Contribuer à
l'innovation
associative et sociale



Conduire nos projets
dans une optique
de durabilité

Le plan stratégique est la feuille de route que se donne une organisation pour réaliser sa vision à moyen et à long terme.

Ce plan est régulièrement suivi et partagé avec les administrateurs et les équipes qui font vivre l'Udaf.

En 2025, **l'émergence croissante de l'intelligence artificielle (IA) amène les associations et les établissements sociaux et médico-sociaux à poser un regard nouveau sur leurs outils et leurs méthodes de travail.** C'est un enjeu crucial pour l'innovation sociale et associative, qui interroge tous les champs de compétences de l'Udaf.

Catherine Morvan, chargée d'animation et de projets à l'Udaf de l'Essonne et membre du Conseil d'administration du Conseil National des Délégués aux Prestations Familiales témoigne :



« En 2025, nous avons organisé un forum, les 2 et 3 octobre à Limoges, sur le thème de l'IA au service de la protection de l'enfance.

Quels sont les enjeux pour les familles et les professionnels ? IA au service de la protection de l'enfance - Défi et opportunités pour les familles et les professionnels.

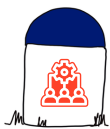
Je participe également aux travaux conduits par la Direction Générale de la Cohésion Sociale (DGCS) pour élaborer un référentiel à destination des professionnels du secteur social et médico-social. Celui-ci devrait être rendu public au second semestre 2026. »

Ce sujet a également fait l'objet d'une grande partie des travaux de la rencontre des présidents et directeurs Unaf-Uraf-Udaf de la fin de l'année 2025. Des projets sont aussi en cours au sein du groupement de coopération Synergie auquel appartient l'Udaf de l'Essonne. Il apparaît donc bien comme un enjeu crucial, qui mobilise l'ensemble des acteurs.

C'est pour partager un premier socle commun et une acculturation progressive que l'Udaf de l'Essonne a organisé en fin d'année deux temps de sensibilisation, l'un au cours de la journée du réseau associatif, l'autre pour les collaborateurs lors de la journée institutionnelle.

Ces travaux ont pris appui sur l'outil « La bataille de l'IA ».

Un temps de formation avec l'Unafor est prévu en 2026. Dès parution des recommandations de la DGCS, de l'Unaf et de Synergie, une charte interne pourra être élaborée et partagée, pour garantir un usage responsable de ces nouveaux outils.

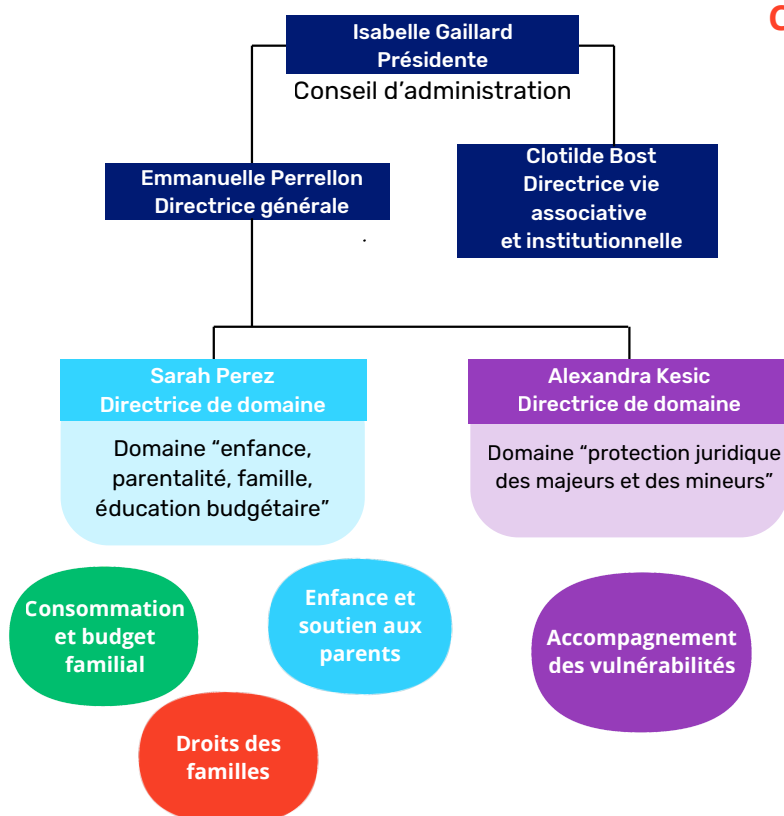
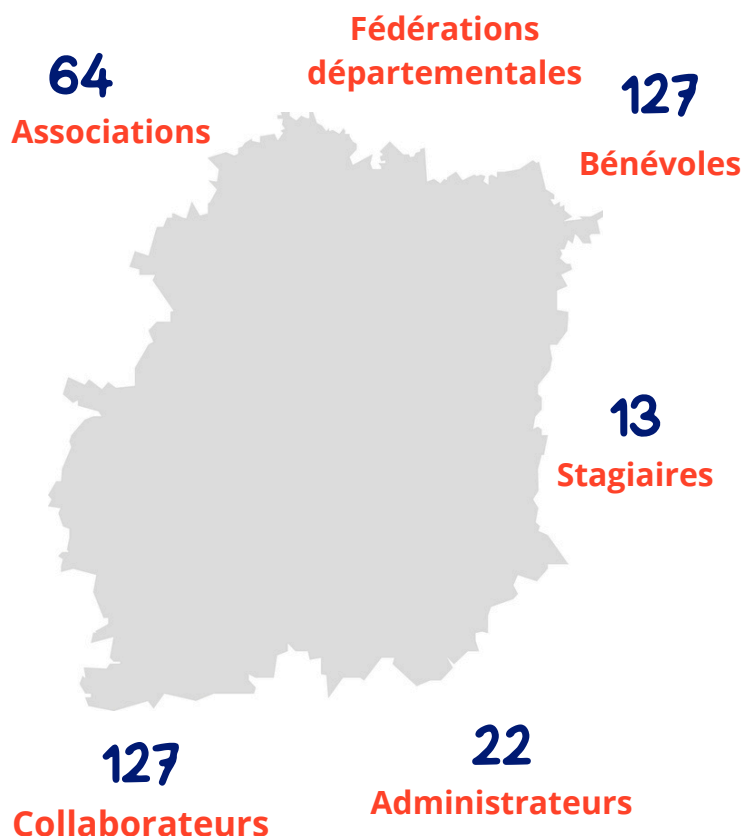


Fin 2025, le Conseil d'administration comptait **22 membres élus ou désignés**. Les mandats électifs sont renouvelés tous les deux ans par moitié.

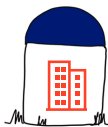
Ce conseil s'est réuni cinq fois en 2025.

Un Bureau de dix membres veille également à la bonne gestion de l'Udaf et contribue à la définition des orientations stratégiques et techniques. Il s'est réuni quatre fois en 2025.

L'assemblée générale du 10 juin 2025 a réuni les associations membres actifs et les partenaires du réseau.



Séminaire des cadres



Un plan de mobilité engagé

Le plan de mobilité de l'Udaf est en vigueur depuis le mois d'avril 2024. Il s'agit d'un engagement concret à contribuer aux 17 objectifs développement durable des Nations Unies. L'objectif est d'inciter ou d'accompagner les collaborateurs à plus de sobriété énergétique en leur proposant des aides incitatives s'inscrivant dans le forfait « mobilités durables ».

Au cours de l'année observée, l'effectif de l'Udaf est passé de 134 à 127 salariés. Concernant les aides à la mobilité, elles ont évolué comme suit :

- un abonnement vélo supplémentaire ;
- passage de 13 à 18 abonnements transports ;
 - dont 5 pour des salariés qui n'étaient pas à l'effectif en 2024 ;
 - et 2 pour des salariés qui étaient présents mais n'en bénéficiaient pas.

Afin de relancer l'intérêt et la mobilisation des collaborateurs, des actions spécifiques devront être conduites en 2026.

L'information régulière sur les aides possibles et les effets observés ou attendus est en effet essentielle pour faire en sorte que ce plan de mobilité soit réellement approprié par les équipes.



Le Plan Stratégique des Ressources Humaines (PSRH) pour construire une marque employeur

Depuis 2024, l'Udaf de l'Essonne a déployé son plan stratégique des ressources humaines (PSRH), selon une feuille de route partagée avec l'ensemble des collaborateurs et des administrateurs.

Le PSRH s'articule autour de trois axes :

- 1 Faire de la qualité de vie au travail un élément constitutif de la politique RH de l'Udaf de l'Essonne.**
- 2 Renforcer notre attractivité pour attirer de nouveaux talents et fidéliser les collaborateurs.**
- 3 S'adapter à la plasticité de notre environnement en favorisant l'implication et la créativité de nos collaborateurs.**

Un point d'étape a été réalisé en septembre 2025 en direction des administrateurs, permettant de leur partager les chantiers menés dans ce cadre.

Un groupe de salariés a été constitué pour travailler le sujet de la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT). Une formation spécifique et un accompagnement dédié sont envisagés pour permettre de formaliser une démarche globale dans le cadre de la QVCT.

Par ailleurs, des temps d'immersion dans les services ont été proposés aux nouveaux collaborateurs à l'issue de leur période d'essai, sous la forme de demi-journées « vis ma vie ». Enfin, les équipes cadres ont entamé la refonte des entretiens d'évaluation et la constitution d'un livret d'accueil destiné aux nouveaux salariés. Ces actions devraient aboutir au cours de l'année 2026.

LE RÉSEAU ASSOCIATIF



Intervention de l'Adapei lors de l'Assemblée générale de l'Udaf 91



Journée du réseau associatif



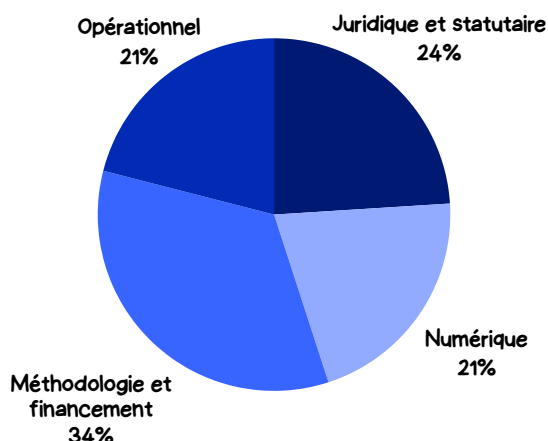
NOTRE ACTION

L'Udaf de l'Essonne réunit les associations familiales dont le siège se trouve dans le département.
Elle leur permet de **travailler en réseau** dans un objectif commun : l'intérêt des familles du département.
Elle les **accompagne et les soutient dans leur fonctionnement et la conduite de leurs projets**.
L'Udaf leur propose également des ateliers pratiques et des temps de travail en réseau, pour co-construire des actions au service de toutes les familles du département.

En 2025, la service vie associative a reçu 29 demandes d'accompagnement.

Cet accompagnement se traduit par :

- une écoute attentive et bienveillante,
- une évaluation des besoins ;
- et une proposition d'accompagnement personnalisé.



Répartition des demandes par domaine



CHIFFRES CLÉS



64

associations membres

6 654

familles représentées

(5 641 suffrages)



10

lettres d'information



10

RDV physiques avec les associations membres



14

RDV de prospection



BIENVENUE DANS LE RÉSEAU



L'annuaire complet des associations membres est disponible sur notre site www.udaf91.fr

En tant qu'animatrice de réseau et accompagnatrice de la vie associative sur le département, **l'Udaf de l'Essonne prône une logique de réseau.**

L'Udaf siège au sein du Conseil d'administration ou en comités techniques de différentes associations : Cultures du Cœur, Ressources urbaines, France bénévolat, France Active ...

Cette présence dans les instances des autres acteurs de l'accompagnement nous permet de disposer d'une meilleure visibilité des champs d'action de chacun pour une meilleure orientation des associations et surtout, **de proposer aux associations des services d'accompagnement complémentaires.**

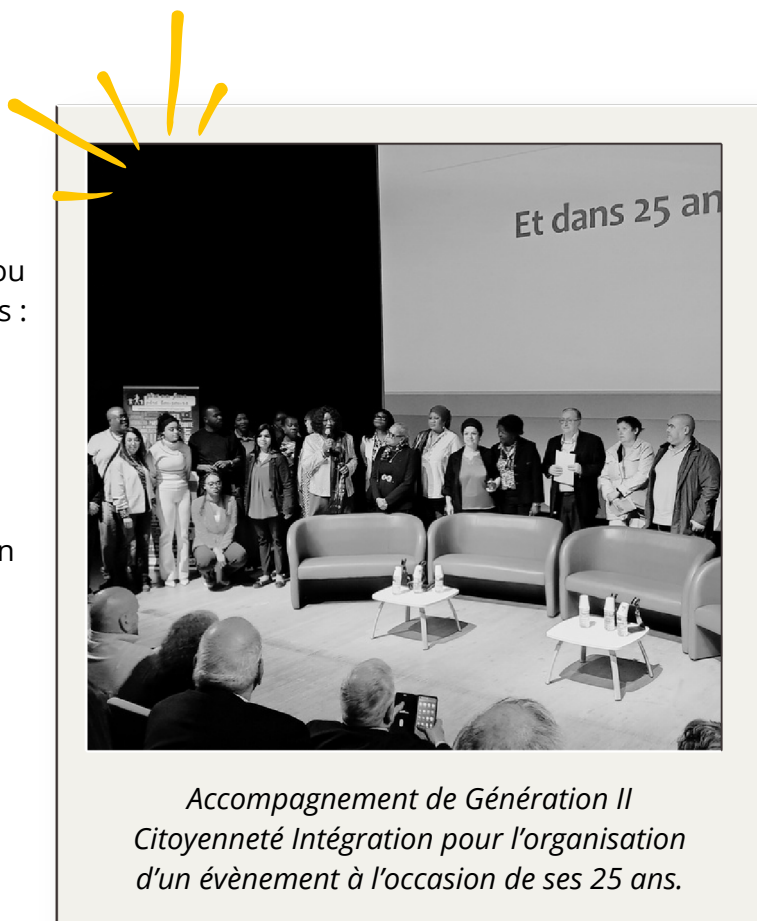
Par ailleurs, l'Udaf de l'Essonne est présente au sein du collectif départemental des accompagnateurs de la vie associative composé des structures suivantes :

- France Active Seine-et-Marne Essonne ;
- l'Udaf de l'Essonne ;
- le Cdos de l'Essonne ;
- la Ligue de l'Enseignement ;
- Ressources urbaines ;
- la Caf ;
- le Conseil départemental.

L'appartenance à ce collectif a permis de co-construire, co-porter et co-animer **le 1er salon départemental de la vie associative** qui s'est tenu en mars 2025 à la Scène nationale à Évry-Courcouronnes. Plus de 300 participants ont été accueillis faisant de cet événement un succès.

Cette vision partenariale permet de proposer aux associations des parcours coordonnés en lien avec les expertises de chacun et d'offrir une **offre de service cohérente**. Elle apporte aussi une réponse réactive aux associations qui en ont besoin.

Enfin, à la fin de l'année 2025, **l'Udaf de l'Essonne a obtenu le label « Guid'Asso accompagnateur généraliste »** permettant ainsi aux associations de mieux identifier l'Udaf de l'Essonne comme un acteur de l'accompagnement.



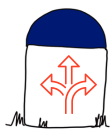
*Accompagnement de Génération II
Citoyenneté Intégration pour l'organisation
d'un évènement à l'occasion de ses 25 ans.*



*Petit déjeuner d'accueil
des nouvelles associations*



Guid'Asso
Accompagnement généraliste



LES AXES 2026

- Permettre à l'Udaf de l'Essonne d'**être toujours plus représentative des familles de l'Essonne** en augmentant son nombre d'associations familiales.
- Mettre en place une **réflexion collective pour imaginer des réponses en termes de mutualisation de moyens** (compétences, prestataires, financements...).
- **Renforcer notre accompagnement notamment en matière de financement** pour pallier les déficits croissants de subventions.



NOS REPRÉSENTATIONS DANS CE DOMAINE

- France Active Seine et Marne Essonne.
- Ressources urbaines.
- France bénévolat Essonne.
- Collège départemental consultatif du Fond de Développement pour la Vie Associative.

LE 1^{ER} SALON DÉPARTEMENTAL DE LA VIE ASSOCIATIVE



Samedi 29 mars 2025, les acteurs de l'accompagnement à la vie associative en Essonne dont l'Udaf de l'Essonne fait partie, avaient donné rendez-vous aux bénévoles et salariés des associations du territoire, pour un forum unique en son genre. Plus de 300 participants pour une journée de rencontres, d'échanges et de débats.

Tout au long de la journée, les participants ont assisté à des ateliers et conférences animés par des experts sur des thématiques essentielles : **le financement des associations, le budget prévisionnel et la valorisation comptable du bénévolat, la fonction employeur, un atelier dédié à la mobilisation des bénévoles et aux stratégies de fidélisation, un enjeu clé pour la vitalité des associations.** Enfin, un atelier a été animé pour comprendre l'importance de la communication grâce au partage de bonnes pratiques.

La journée a donné lieu à de nombreuses prises de contacts. Le salon a permis aux acteurs associatifs de rencontrer des partenaires majeurs du secteur en un lieu unique, d'échanger sur leurs expériences et d'accéder à des ressources précieuses pour leur développement. Un passage par le village des exposants était en effet l'occasion de rencontrer les acteurs du soutien au développement associatif en Essonne et d'évoquer les situations ou projets propres à chaque structure.

Huit partenaires exposants étaient présents : France bénévolat, Passerelles et compétences, le service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports de l'Essonne, le Mouvement associatif, la fondation Macif, le Crédit mutuel, la Maif et Open mind.

C'est la Scène nationale, à Évry-Courcouronnes, qui accueillait cet événement incontournable de la vie associative dans le département.

REPRÉSENTATION ET DÉFENSE DES FAMILLES



CHIFFRES CLÉS



22
administrateurs



105
représentants



150
représentations

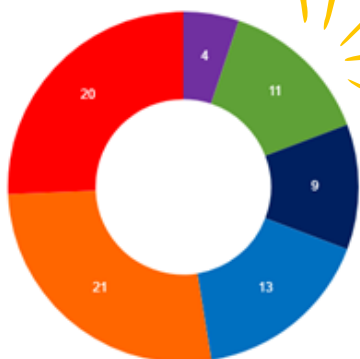
127
BÉNÉVOLES



NOS MISSIONS

La première des missions exercée par les Udaf est de **porter la voix des familles auprès des pouvoirs publics**. Pour cela, elle s'appuie sur un réseau de près de 120 bénévoles.

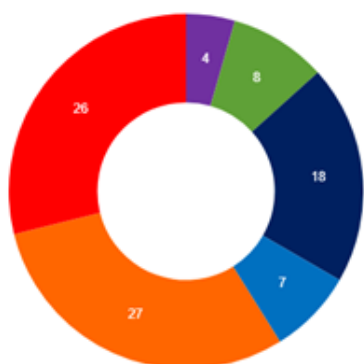
Représentants



Pôles d'études

- Cohésion sociale - Vulnérabilité
- Consommation - Budget - Economie - ESS
- Logement - Environnement - Transport
- Parentalité - Enfance - Education
- Prestations - Droits des familles
- Santé - Handicap - Vieillesse

Instances de représentation



2917

heures de
bénévolat



MATINÉE DU RÉSEAU

Samedi 15 novembre, l'Udaf de l'Essonne a réuni une trentaine d'acteurs du réseau associatif pour une rencontre placée sous le signe de l'innovation et de la coopération. Cette matinée a permis de renforcer les liens entre associations et d'ouvrir des perspectives pour l'avenir.

La matinée s'est articulée en deux temps :

- **l'intelligence artificielle au service des associations** : à travers des outils ludiques et des démonstrations en direct, les participants ont exploré des usages concrets de l'IA pour améliorer la gestion, la communication et l'impact des actions associatives ;
- **la représentation familiale et ses enjeux** : un temps d'échanges consacré aux renouvellements de mandats prévus en 2026, en particulier à la Caf, à la CPAM, dans les CCAS et dans les établissements de santé, afin de préparer ensemble les prochaines étapes et garantir une représentation forte des familles.

La rencontre s'est clôturée autour d'un repas chaleureux, favorisant les échanges informels et le partage d'expériences entre associations du réseau.



CONSOMMATION ET BUDGET FAMILIAL



NOS MISSIONS

Les actions conduites dans le domaine de la consommation et du budget familial visent à :

- améliorer la **prévention, l'éducation et renforcer les conseils budgétaires** auprès de tout public ;
- **prévenir des situations de (sur)endettement** en proposant des alternatives évaluables ;
- **agir aux côtés des personnes** pour permettre l'ouverture des droits et favoriser une gestion budgétaire autonome.

L'Udaf de l'Essonne assure des permanences dans différents lieux du département et intervient dans le domaine de la consommation et du budget familial au travers de différents services :

- le Point conseil budget (PCB) et le microcrédit ;
- les actions collectives ;
- l'aide éducative et budgétaire.



Journée réunissant les structures accueillant nos permanences PCB



Action collective animée par l'Udaf à l'association Sendé



CHIFFRES CLÉS

Point conseil budget



518

ménages suivis



777

entretiens menés



195

dossiers de surendettement déposés

Actions collectives



720

participants



66

ateliers

Aide éducative et budgétaire



17

personnes accompagnées pour une demande de microcrédit



20

nouvelles mesures ASLL



19

permanences au Ministère des finances et de la souveraineté industrielle et numérique de l'Essonne

L'année 2025 confirme la **forte mobilisation des équipes de l'Udaf de l'Essonne autour de l'accompagnement budgétaire des ménages**, avec une intensification des demandes, une diversification des partenariats et un développement notable des actions de prévention.

Face aux demandes constantes des ménages pour disposer d'un accompagnement budgétaire, les actions de l'Udaf de l'Essonne semblent bien repérées par les partenaires.

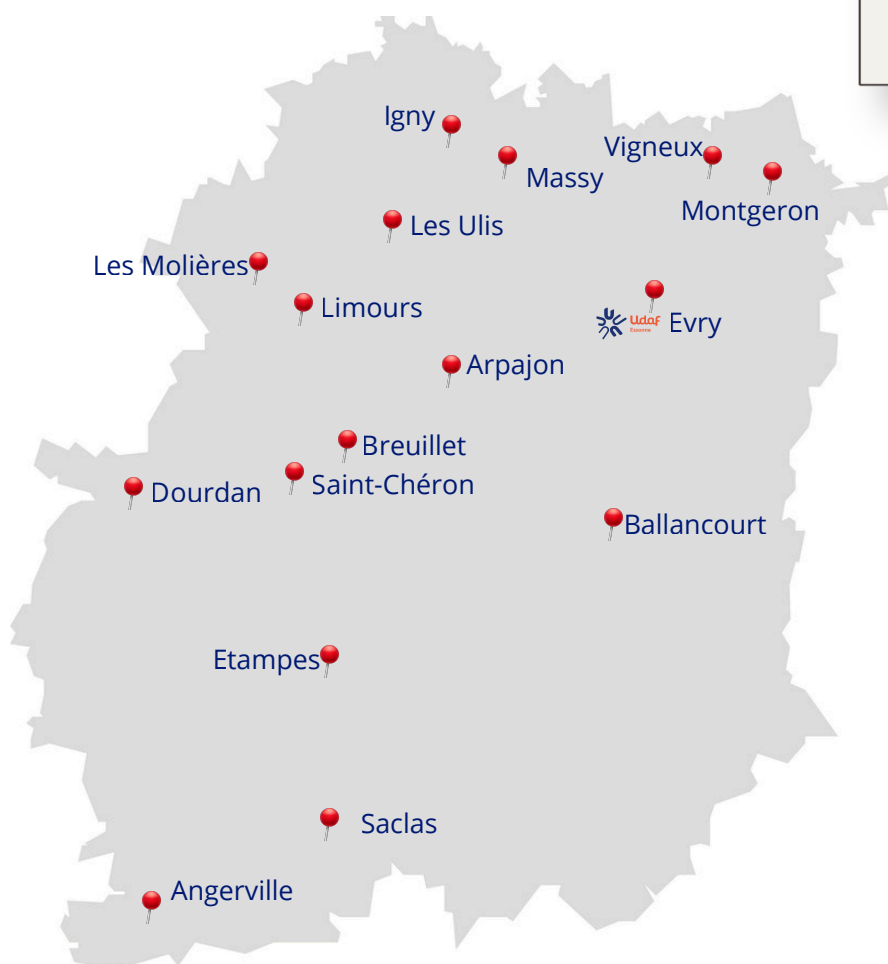
Le service observe une mobilisation réelle des acteurs du territoire et une orientation rapide des personnes vers le PCB.

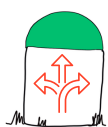
L'année 2025 a été marquée par 3 temps forts :

- première sollicitation d'une entreprise pour une permanence ;
- participation constante à la Semaine de l'Argent ;
- mise en place d'une convention avec la commune de Ris-Orangis pour assurer des permanences auprès des familles monoparentales de la ville et des ateliers collectifs.



Nos 16 permanences PCB





LES AXES 2026

- **Promouvoir davantage les lieux de permanences** pour développer les actions au plus proche des lieux de vie des familles à travers le département.
- Maintenir le travail de qualité en **renforçant la formation des équipes** pour un meilleur accompagnement des ménages.
- **Développer encore le partenariat avec les associations adhérentes à l'Udaf** pour permettre à leurs publics de bénéficier de nos différents services.



LA 6^{ÈME} SEMAINE DE L'ARGENT

Du 17 au 21 mars 2025, l'Udaf de l'Essonne et ses partenaires ont organisé la 6^{ème} édition de la semaine de l'argent. Acteurs institutionnels et associatifs se sont mobilisés pour proposer ateliers, conférences et temps d'information consacrés aux questions budgétaires. Des rencontres étaient programmées chaque jour de la semaine à l'Udaf de l'Essonne et en visioconférence.

150 participants ont été accueillis sur cette édition.

Les ateliers sur la gestion du budget ont offert aux participants des outils pratiques pour **mieux maîtriser leurs finances personnelles.**

- La Banque de France est intervenue sur le thème « **couple et surendettement** » abordant les défis financiers auxquels peuvent être confrontés les ménages et les solutions pour prévenir les situations de surendettement.
- L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (Alec) est intervenue sur **les éco-gestes en famille**, sensibilisant les participants aux pratiques économes en énergie bénéfiques tant pour le portefeuille que pour l'environnement.
- L'Agence Départementale d'Information sur le Logement (Adil) a apporté des éclaircissements sur **les droits des locataires et des propriétaires**, fournissant des informations essentielles pour une meilleure compréhension des obligations et des protections légales en matière de logement.
- Enfin, l'UFC-Que choisir a animé une session dédiée aux **ventes forcées et aux crédits à la consommation**, alertant les participants sur les pièges à éviter et les démarches à suivre pour se protéger contre les pratiques commerciales abusives.

Cette sixième édition de la Semaine de l'argent a démontré **l'importance de l'éducation financière et de l'accès à une information fiable** pour permettre à chacun de gérer au mieux son budget et de connaître ses droits.

L'Udaf de l'Essonne et ses partenaires ont réaffirmé leur engagement à accompagner et soutenir les familles dans la maîtrise de leur budget contribuant ainsi à renforcer l'autonomie financière des familles. En 2026, l'Udaf célèbre les 10 ans du Point Conseil Budget.

REPRÉSENTATIONS DANS CE DOMAINE

- Commission départementale d'aménagement commercial (CDAC).
- Commission départementale de surendettement de la Banque de France.
- **Conseil départemental pour l'inclusion financière.**



Atelier budget auprès des lycéens



Laura Géray, responsable du PCB

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'INCLUSION FINANCIÈRE

Le Conseil départemental de l'inclusion financière, organisé par la Banque de France, se réunit deux fois par an et rassemble l'ensemble des acteurs impliqués dans l'accompagnement des publics en difficulté financière : établissements bancaires, associations, services PCB, UDCCAS 91 et DDETS. Cette instance constitue un espace d'échanges essentiel permettant de dresser un état des lieux partagé des problématiques rencontrées sur le terrain. Elle offre l'occasion d'aborder **les tendances observées en matière d'inclusion financière**, notamment les difficultés rencontrées par les usagers dans leurs relations avec les organismes bancaires, ou encore les constats de terrain tels que la forte hausse des demandes de crédit des ménages.

Les échanges menés au sein du Conseil contribuent également à **alimenter l'Observatoire de l'inclusion bancaire** (OIB) grâce à la remontée des intervenants de terrain.

Pour l'Udaf, la participation à cette instance est particulièrement importante. Elle **renforce les liens partenariaux, facilite la collaboration** avec l'ensemble des instances, et **garantit une meilleure prise en compte des besoins des personnes accompagnées**. Cet engagement contribue ainsi à promouvoir **une inclusion financière plus juste, plus efficace et plus adaptée** aux enjeux du département.

L'Udaf participe aussi à la Journée nationale de l'inclusion financière organisée par l'Unaf tous les ans.

En Essonne, **les dépôts de dossiers de surendettement sont en augmentation** en 2025 de +16.2%. Cette évolution est plus importante que celle de la région Ile-de-France (+12.1%) et de la France métropolitaine (+9.8%).



PRESTATIONS ET DROITS DES FAMILLES



CHIFFRES CLÉS



85

personnes reçues par ID LSF
(1146 démarches)



579

entretiens d'information à la
médiation familiale



150

médiations familiales
conventionnelles



57

médiations judiciaires



3

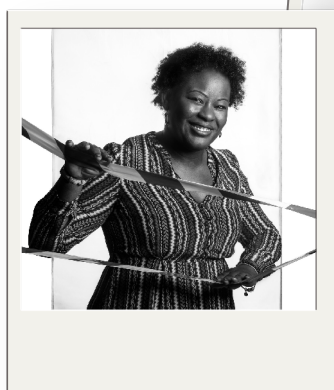
dossiers instruits pour la médaille de
l'enfance et des familles



NOS MISSIONS

Ce domaine réunit des activités variées :

- les actions liées au soutien à la parentalité numérique ;
- la médiation familiale ;
- la Médaille de l'enfance et des familles ;
- le service Infos démarches en Langue des Signes Française (ID LSF) ;



NOS REPRÉSENTATIONS DANS CE DOMAINE

- Centres communaux ou intercommunaux d'action sociale (CCAS-CIAS) – 76 sièges pourvus.
- Conseil Économique, Social et Environnemental de l'Essonne (Cese) - collège solidarité et insertion familiale / enfance.
- Conseil départemental d'accès au droit (CDAD).
- Centre d'information des droits de la femme et des familles (CIDFF).
- Cultures du cœur Essonne.
- **Caisse d'allocations familiales.**
- Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM).

Médaille de l'enfance et des familles

L'Udaf de l'Essonne assure le secrétariat de la Médaille de l'enfance et des familles, qui lui est confié par la Préfecture. La commission d'attribution réunit des membres de l'Udaf, de la Préfecture et des personnes elles-mêmes médaillées.

Trois dossiers ont été instruits en 2025 pour cette distinction.

Par ailleurs, avec l'Udaf, la Préfète a saisi le Ministère des solidarités et des familles afin de proposer la candidature de Madame Sabine Vadez, directrice du CIDFF Sud Est Francilien interdépartemental.

Médiation familiale



L'ACTIVITÉ 2025

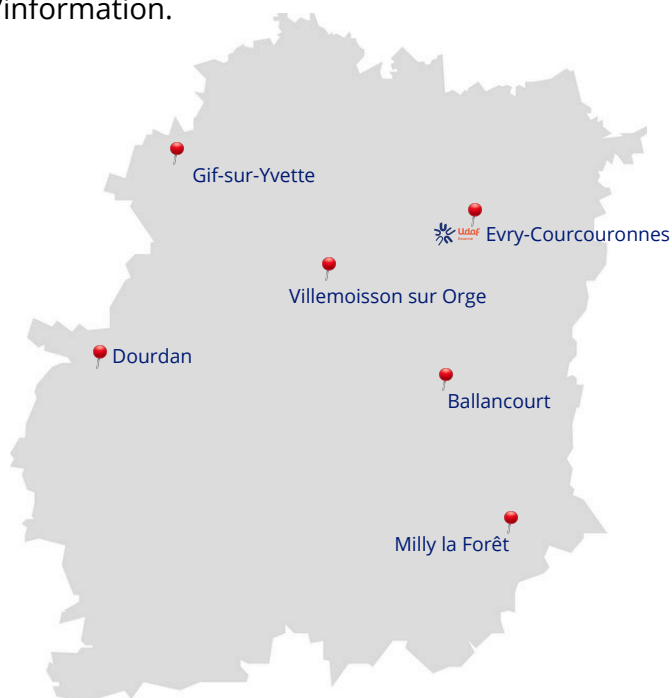


L'année a été marquée par plusieurs événements structurants pour le service :

- en mai 2025, une nouvelle médiatrice a été accueillie en remplacement d'un départ en retraite ;
- du 13 au 17 octobre, **la Semaine de la médiation**, coorganisée avec les associations du territoire et des médiateurs privés a permis d'informer les professionnels et le grand public sur ce dispositif ;
- les collaborateurs ont conduit différentes actions d'information auprès des partenaires, telles que :
 - une intervention auprès du public de la base militaire d'Ollainville le 10 juin ;
 - une rencontre avec des assistantes sociales scolaires le 19 juin.

Le service s'appuie sur des partenariats solides, en particulier avec la Caf, la MSA et les associations locales de médiation familiale.

Il a par ailleurs intégré cette année une évolution majeure, avec une transition réussie entre l'arrêt de la TMFPO (tentative de médiation familiale préalable obligatoire) et la mise en place d'une nouvelle expérimentation d'injonction à entretien d'information.

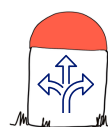


Des relations privilégiées avec les Juges aux affaires familiales (Jaf) favorisent également une meilleure fluidité des orientations.

Enfin, le déploiement d'un nouvel outil pour le service, le logiciel métier DCRYPT, améliorera à court terme la gestion administrative et comptable des dossiers.

Plusieurs points de vigilance ont cependant été identifiés. Ainsi, **le service rencontre d'importantes difficultés de recrutement**, notamment pour un poste à temps partiel. Les contraintes budgétaires résultant du retrait de certaines subventions, en particulier celles du Conseil départemental, font peser un risque important sur la poursuite de l'activité, alors qu'elle a démontré de longue date, et démontre encore en 2025 son efficacité et sa nécessité. Enfin, il convient de signaler l'échec de l'expérimentation des permanences tournantes inter-associations en assistance éducative auprès du Tribunal pour enfants d'Évry, malgré six mois de test.

Au cours de l'année écoulée, le service de médiation familiale de l'Udaf de l'Essonne a montré **une réelle capacité à maintenir et développer son offre dans un environnement en mutation**. Toutefois, la pérennité des actions dépendra fortement du maintien des effectifs et des financements, ainsi que de la capacité à renforcer encore la coopération inter-associative.



LES AXES 2026



Pour 2026, l'équipe s'engage à :

- développer son champ d'action en déployant l'activité de médiation entre aidants et aidés, dans le cadre d'une expérimentation nationale accompagnée par l'Unaf ;
- mettre en place une permanence mensuelle auprès de l'Université d'Évry ;
- assurer la coordination de la semaine de la médiation familiale, en lien avec les associations du territoire et la Caf ;
- poursuivre les sessions de médiation familiale en visioconférence.

Informations Démarches en Langue des Signes Française (ID LSF)



L'ACTIVITÉ 2025



L'année 2025 est la première année complète d'activité pour le service ID LSF. 76 familles ont été accompagnées.

L'activité ne cesse de croître et le service est de plus en plus repéré. C'est ainsi que des permanences ont été ouvertes à Arpajon et à la CPAM à Évry-Courcouronnes.

La participation lors de ces rendez-vous est importante, en particulier sur les permanences CPAM-Caf.

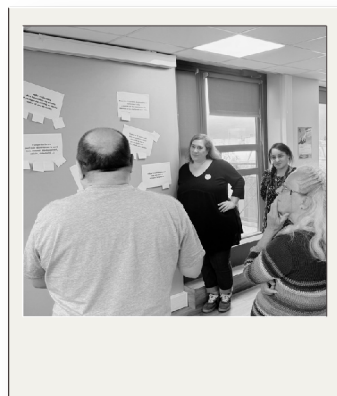
Il s'agit en effet du seul service proposant une aide physique aux personnes sourdes dans le département.

Cette fréquentation marque bien l'importance et la nécessité du service rendu.

Cependant, malgré cette reconnaissance et des besoins toujours croissants, **le service peine à stabiliser son modèle économique et à trouver des soutiens financiers permettant de sécuriser l'activité.**



Enfin, dans le cadre des travaux autour de la montée du développement de l'IA, le rôle d'accompagnement des parents pour guider leurs enfants est là encore crucial. Des interventions sont envisagées au sein des associations membres ou dans des structures sociales, afin d'ouvrir le dialogue avec les familles et de partager bonnes pratiques et points de vigilance.



Label
P@rents,
parlons
NUMÉRIQUE



NOS MISSIONS



Le service s'adresse à l'ensemble des habitants du département de l'Essonne, plus particulièrement aux personnes sourdes ou malentendantes et à leurs proches.

Il vise à :

- accompagner les personnes sourdes dans leurs démarches auprès des services compétents sur le plan social, administratif et budgétaire, afin de faciliter l'accès au droit de ce public, son insertion et assurer un suivi de chaque situation ;
- œuvrer pour un meilleur accès des personnes sourdes au système de santé et contribuer à leur prise en charge psychologique lorsque leur situation l'impose.

Ces actions sont nécessairement conduites en lien avec les partenaires du territoire.

Parentalité numérique

Dans le cadre du co-portage du label « P@rents, parlons numérique », l'Udaf de l'Essonne collabore avec la Caf de l'Essonne dans le cadre du fonds national parentalité (ex REAAP).

Ainsi, la première rencontre des structures porteuses du label "P@rents, parlons numérique" en Essonne s'est déroulée le vendredi 3 octobre, à l'Udaf de l'Essonne.

Connaissance mutuelle, échange de pratiques et découverte d'outils ont rythmé la matinée au cours de laquelle les participants ont également pu dialoguer avec la référente parentalité de la Caf et l'équipe de l'Unaf en charge de la coordination du label.

L'Udaf de l'Essonne a également poursuivi sa participation aux travaux collectifs dans le cadre de la feuille de route départementale de l'inclusion numérique.

NOTRE REPRÉSENTATION À LA CAF DE L'ESSONNE

La délégation de l'Udaf de l'Essonne au sein du conseil d'administration de la Caf a poursuivi son engagement en 2025, en prenant part aux différentes commissions. Elle a gardé pour ligne directrice le fait que **la réussite d'une politique familiale tient à la confiance qu'elle parvient à créer chez toutes les familles.**

L'un des enjeux de l'année a également consisté à **préparer le renouvellement pour la prochaine délégation.** Des démarches ont été menées en ce sens auprès du réseau et de nouveaux administrateurs devraient rejoindre la délégation en 2026.

Les échanges entre les services de l'Udaf et ceux de la Caf ont également permis de mettre en place des temps de travail en commun afin de préfigurer les contours de la charte entre nos deux organismes. Celle-ci a été signée au cours du premier trimestre 2026.

Les Conventions Territoriales Globales (CTG) signées entre la Caf et les communes (ou intercommunalités) dans notre département ont progressivement mis en avant différents axes :

- En ce qui concerne le logement l'habitat et le cadre de vie : la délégation a été très engagée dans ces travaux. Elle a soutenu les initiatives de la Caf visant à **protéger les communes du département des marchands de sommeil et de la spéculation immobilière.** L'instauration d'un permis de louer dans plusieurs d'entre elles paraît une initiative à encourager dans le cadre des CTG.
- Pour ce qui relève de la santé et de l'inclusion : la lutte contre les exclusions constitue un levier pour favoriser la cohésion sociale. En Essonne, les derniers chiffres transmis par la Caf montrent une augmentation du nombre de foyers allocataires vivant sous le seuil de bas revenus, ainsi que du nombre d'enfants concernés.



*Témoignages des représentants
Caf lors de la journée du réseau*

- Dans le domaine de la petite enfance : l'Udaf s'est attachée à travailler avec la Caf et les différents partenaires dans l'objectif de **garantir une solution pour chaque enfant.** Pour l'Udaf de l'Essonne, seule une approche transversale intégrant les besoins réels des parents (horaires atypiques, temps partiel, travail indépendant...) est à même de répondre aux enjeux actuels.
- Une attention particulière doit être portée aux demandes de garde irrégulières, peut-être parce que les dispositifs existants restent complexes et parfois inaccessibles en termes de ressources pour les plus défavorisés.

Les travaux récents montrent que **l'exposition à la pauvreté dès l'enfance a des effets durables sur les parcours de vie.** La lutte contre la précarité constitue donc une action centrale pour une politique familiale efficace.

Le Schéma Départemental de l'Accompagnement des Familles (Sdaf), qui arrive à échéance fin 2026, constitue un levier structurant pour organiser et rendre lisible l'offre de services aux familles sur notre territoire.

Toutefois, **certains dispositifs d'accompagnement restent encore insuffisamment identifiés** ou valorisés. Ce manque de visibilité auprès des partenaires comme des familles freine leur déploiement au bénéfice des publics les plus fragiles. L'Udaf de l'Essonne restera mobilisée sur ce chantier en 2026.



ACCOMPAGNEMENT DES VULNÉRABILITÉS



NOS MISSIONS

Ce domaine d'action réunit les services :

- de protection juridique des majeurs (PJM) ;
- de protection juridique des mineurs (PJMineurs) ;
- d'information et de soutien aux tuteurs familiaux (ISTF) ;
- les mesures d'accompagnement social personnalisé (Masp).

Le service de protection juridique des majeurs (PJM) assure la prise en charge des mesures de protection (des biens et/ou des personnes) suite à la désignation de l'Udaf par les juges des tutelles majeurs et/ou mineurs.

Dans une démarche complémentaire, le service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux (ISTF) s'adresse aux personnes appelées à exercer ou exerçant des mesures de protection juridique des majeurs dans le cadre familial. Il s'agit d'un service gratuit d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation au profit des familles.



NOS REPRÉSENTATIONS DANS CE DOMAINE

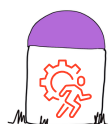
- Commission d'agrément des mandataires individuels.
- Commission de sélection d'appel à projets foyer jeunes travailleurs (DDETS).
- Commission de sélection d'appel à projets centre provisoire d'hébergement (DDETS).
- Commission de sélection d'appel à projets social - Conseil départemental.



*Présentation de nos métiers
auprès d'étudiants*



*Alexandra Kesic
Directrice du domaine*



L'ACTIVITÉ 2025

L'activité du service est restée relativement stable concernant le volume de mesures. Toutefois, il convient de noter que **l'intensité de l'accompagnement s'est accrue**, notamment au travers des visites et permanences. Le nombre élevé de visites montre en effet **une forte présence de terrain**, essentielle dans un contexte de fragilisation croissante des publics.

Au cours de l'année 2025, le service a connu une réorganisation structurelle :

- création d'un poste de directrice du domaine juridique ;
- quatre responsables de service, une responsable de l'intervention sociale, trois référentes techniques, une assistante référente et la responsable comptable œuvrent conjointement pour renforcer l'accompagnement des équipes.

La fonction de conseiller financier a également été réorganisée, et l'accent a été mis sur la montée en expertise avec des formations spécifiques dédiées à la fiscalité et à la gestion de patrimoine.

Ces évolutions visent à **sécuriser les pratiques et à améliorer la qualité des accompagnements**, dans un contexte réglementaire exigeant et en perpétuelle évolution.

L'un des marqueurs forts de l'engagement de l'Udaf de l'Essonne est celui de la participation active des usagers au fonctionnement de la structure. Ils sont présents au travers du comité PJM, actif depuis 11 ans, du comité éthique et déontologique et au sein de deux réunions de Bureau dans l'année.



Ils ont notamment participé à la refonte du DIPM en version simplifiée. Cette évolution du document est un gain direct pour toutes les personnes accompagnées, améliorant la lisibilité de la démarche et par conséquent, leur autonomie.

En interne, plusieurs initiatives contribuent à la qualité de vie au travail et à la modernisation des pratiques :

- le carrefour des idées (espace interne d'échange de pratiques) ;
- la possibilité pour les professionnels de recourir à une psychologue en dehors de la structure ;
- l'élaboration de protocoles (par exemple avec les archives départementales pour l'élimination anticipée des documents numérisés).

Par ailleurs, le travail performant du pôle d'interventions sociales permet de renforcer l'accompagnement de proximité au service des personnes protégées.

Les dynamiques partenariales ont été particulièrement soutenues au sein du service. Elles contribuent à renforcer la visibilité des actions de l'Udaf et améliorent les coopérations institutionnelles. Ainsi, les échanges et la coopération active entre les 3 associations tutélaires du département (Udaf, ATE, AJPC) permettent une veille sur l'actualité du secteur et une mise en commun des pratiques et des questionnements.

Le service a également réalisé 17 interventions auprès des partenaires pour expliciter ses missions et les limites du mandat de protection juridique des majeurs.

Concernant le contexte économique et social, comme tous les acteurs du secteur du travail social, l'Udaf de l'Essonne connaît des difficultés qui ont un impact sur son bon fonctionnement : tensions du secteur de la protection juridique des majeurs, crise systémique de la psychiatrie, lourdeur de la réglementation, attractivité faible des métiers sociaux.

Les ruptures de soin des personnes déjà fragiles engendrent des situations extrêmement difficiles à gérer, et parfois une mise en danger des professionnels.

Les recrutements sont difficiles, car les métiers sont méconnus et peu attractifs, malgré les actions menées. Par ailleurs, le turnover est important en ce qui concerne les nouvelles recrues, car la charge de travail est conséquente.

Enfin, les nouvelles procédures de vérification des comptes-rendus de gestion par des organismes externes engendrent une multiplication des interlocuteurs, de très nombreuses demandes de pièces justificatives qui alourdissent le quotidien. A cela s'ajoutent l'absence de connaissance du secteur par les cabinets d'expertise comptable et des difficultés de compréhension dans les facturations.

Les impacts sont directs sur les équipes : surcharge, stress, besoin de soutien technique et organisationnel. La mise en place du double tutorat pour les nouveaux collaborateurs est proactive mais ne suffit pas à compenser une pression globale en hausse.

Concernant les comptes gérés au titre de la protection juridique des majeurs, ils se décomposent comme suit :

Libellés	2024	2025	Variation
Comptes gérés des tiers			
Majeurs protégés tiers	9 584,56	7 455,06	-2 129,50
Fonds sociaux gérés	233 056,17	232 900,17	-156
Comptes individuels Majeurs Protégés			
Comptes de placement	76 169 080,02	80 182 766,67	4 013 686,65
Comptes bancaires individuels	15 417 301,36	16 858 096,71	1 440 795,35
Total	91 829 022,11	97 281 218,61	5 452 196,50

- Continuer à renforcer **l'attractivité du métier** de MJPM, en lien avec les associations du territoire ;
- développer les formations spécialisées et notamment appréhender le nouveau dispositif de la licence professionnelle MJPM proposée à l'université d'Évry en collaboration avec l'Irfase à compter de septembre 2026 impliquant l'embauche de plusieurs apprentis au sein du service ;
- **multiplier les interventions auprès des partenaires** pour clarifier les mandats ;
- avoir un recours accru aux experts (avocats spécialisés, gestionnaires de patrimoine) ;
- généraliser l'usage de la plateforme Athena pour la gestion immobilière ;
- intégrer progressivement aux pratiques la documentation collaborative Unaf « Ref PJM » ;
- participer à la semaine nationale de la PJM 2026, en proposant un colloque et une conférence animée par un juge du contentieux de la protection en mars 2026.



2 104

mesures PJM en cours
au 31 décembre 2025



259

nouvelles mesures



219

fins de mesures au cours de l'année



6 291

visites à domicile ou entretiens
réalisés sur l'année dans le cadre des
mesures PJM



FACILE À LIRE ET À COMPRENDRE

Depuis 2023, l'Udaf de l'Essonne transcrit ses documents à destination des majeurs protégés en Facile à Lire et à Comprendre (Falc).

Après l'adaptation des chartes et livrets d'accueil en 2024, l'Udaf de l'Essonne a entamé un travail de transcription en version simplifiée des DIPM (Document Individuel de Protection des Majeurs).

Ce document constitue une obligation réglementaire. Il est surtout le document de référence qui accompagne le délégué mandataire et le majeur protégé tout au long de la vie de la mesure.

Disposer d'un document simplifié est donc essentiel pour permettre aux majeurs protégés d'être pleinement investis dans l'assistance proposée.

Ces nouveaux DIPM seront complétés à compter 1^{er} trimestre 2026.

Protection Juridique des Mineurs



NOTRE ACTION

L'activité du service s'est considérablement accrue avec **31 nouvelles mesures confiées**, contre 10 en 2024.

Cela traduit une reconnaissance du travail effectué et une visibilité croissante du service. Cette activité est désormais plus visible entre autres grâce à la création d'une page internet dédiée sur le site de l'Udaf de l'Essonne et la création d'un support de communication remis aux professionnels du secteur.

La relation partenariale avec le service des tutelles « mineurs » du Tribunal Judiciaire d'Évry, le travail en collaboration avec le barreau de l'Essonne et la commission des mineurs et le développement d'un partenariat avec Mediavipp contribuent à cette visibilité. Ils sont aussi un gage de travail en cohérence entre les acteurs.

Le service fait cependant face à quelques difficultés. **L'augmentation constante des mesures accroît la charge de travail à moyens constants.**

Concernant la prise en charge et le suivi des situations, **le manque d'informations dans les ordonnances de désignation et les délais de réponse parfois très longs du tribunal peuvent constituer des freins à l'action.**

Par ailleurs, le service rencontre des difficultés à accéder au mineur lorsqu'il réside au domicile parental, ou encore à retrouver le mineur à ses 18 ans.

Pour soutenir son développement et consolider ses pratiques, le service a notamment mis à jour son processus dans le cadre de la démarche qualité de l'Udaf de l'Essonne et élaboré des lettres types spécifiques aux mesures « mineurs ».



CHIFFRES CLÉS



70

mesures en cours au 31 décembre 2025 (49 administrations ad hoc et 21 tutelles aux biens Mineurs)



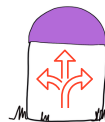
31

nouvelles mesures (27 AAH et 4 tutelles aux biens Mineurs)



13

fins de mesures au cours de l'année



LES AXES 2026

- Organiser une rencontre avec la juge des tutelles mineurs ;
- créer des aides mémoires pour les mesures mineurs ;
- demander l'agrément pour recruter un nouveau salarié ;
- ouverture de l'espace Udaf sur la Caisse des dépôts et consignations pour consignation des sommes inférieures à 1 500€ ;
- rencontrer le Conseil Départemental pour le financement des tutelles aux biens mineurs.



Mesure d'accompagnement social personnalisé (Masp)



NOS MISSIONS



La mesure d'accompagnement personnalisé (Masp) a pour objectif d'accompagner tout usager qui perçoit des prestations sociales et dont la santé et/ou la sécurité est menacée par les difficultés qu'il éprouve à gérer ses ressources. Il s'agit d'un accompagnement social et administratif individualisé.



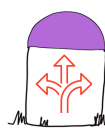
L'ACTIVITÉ 2025



L'année écoulée a vu **cette activité augmenter de façon significative**. Cela tient notamment à la mobilisation des collaborateurs pour la prise en charge des Masp et aux relations privilégiées nouées avec nos interlocuteurs au sein du Conseil départemental. La communication entre nos structures est de plus en plus fluide et efficace facilitant la prise en charge des situations. Cette croissance du nombre de Masp gérées par l'Udaf de l'Essonne en 2025 est un signe que le travail effectué est bien reconnu, de même que la qualité de l'accompagnement mis en œuvre par les services de l'Udaf de l'Essonne.

Les situations faisant l'objet d'une Masp sont souvent très dégradées lorsque l'Udaf de l'Essonne est mandatée pour exercer la mesure. Cela tient en partie au fait que **la mesure est méconnue**, y compris au sein des Maisons Départementales des Solidarités (MDS). Par ailleurs, les délais de signature du contrat en lien avec les MDS sont quelquefois très longs, ce qui retarde l'intervention de l'Udaf de l'Essonne et peut alourdir des situations déjà très fragiles.

L'accompagnement peut alors constituer une passerelle vers une mesure de protection judiciaire qui s'avère nécessaire.



LES AXES 2026



Au regard de ces éléments, pour 2026, les enjeux concernant cette activité sont les suivants :

- partager le rapport d'activité 2025 avec les équipes du Conseil départemental ;
- poursuivre et conforter les relations partenariales avec le Département ;
- recruter et intégrer de nouveaux collaborateurs à l'équipe Masp ;
- assurer la solidité des équipes de l'Udaf de l'Essonne pour accompagner l'augmentation de l'activité.



CHIFFRES CLÉS



163

visites à domicile



38

mesures au 31/12/2025 (contre 14 fin 2024)





NOS MISSIONS

Le service ISTF propose une aide technique aux aidants concernés par la mise en place ou l'exercice d'une mesure de protection. Il propose des rendez-vous individuels et des actions collectives, à destination des familles, des bénéficiaires et des professionnels.

Ce service est assuré par les référents techniques du service de protection juridique des majeurs, avec l'appui des professionnels du service.



L'ACTIVITÉ 2025

Au cours de l'année, l'équipe des référents techniques PJM, qui assure cette activité, a été en partie renouvelée et un poste est resté temporairement non couvert. Pour autant, les actions menées par le service se sont poursuivies et celui-ci est bien repéré sur le territoire. 134 familles ont été renseignées ou accompagnées concernant l'exercice d'une mesure de protection pour un proche.

Cet accompagnement s'établit de façon individuelle ou collective. Les « rendez-vous des tuteurs familiaux » ont été proposés à trois reprises en 2025, en format hybride, en salle ou en visioconférence. Lors de ces rencontres thématiques, les tuteurs familiaux sont informés des différents aspects concernant la gestion d'une mesure de protection et peuvent échanger entre eux et avec les intervenants de l'Udaf pour préciser certaines situations.

La participation est en augmentation constante, avec des habitués fidèles de ces rendez-vous et de nouvelles personnes qui rejoignent le groupe à chaque session, selon le sujet traité.

L'équipe assure également des temps d'information et de présentation des services de l'Udaf de l'Essonne auprès des partenaires ou du grand public. Ainsi, il existe un partenariat avec l'hôpital gériatrique Les Magnolias qui donne lieu à une intervention chaque semestre. Les collaboratrices ont également pris part activement à différents forums sur les communes de Longjumeau et d'Évry-Courcouronnes.

Par ailleurs, le service aimerait mettre en place des permanences ISTF dans les tribunaux de Juvisy-sur-Orge et de Longjumeau mais rencontre des difficultés à obtenir des retours suite à sa proposition.

Le développement du service reste limité car les référents techniques sont mobilisés sur leurs autres missions notamment l'accompagnement des nouveaux salariés et les interventions sur les postes temporairement vacants.

Udaf Essonne
UNIS POUR LES FAMILLES

Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux

Les rendez-vous des tuteurs familiaux

Les limites de la mesure de protection: le placement en EHPAD, la fin de vie, le décès...

le mardi 7 octobre 2025 de 18h30 et 20h en présentiel ou en visio



CHIFFRES CLÉS



134

personnes renseignées par le service ISTF



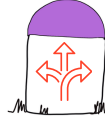
186

Sollicitations par mail



3

RDV des tuteurs familiaux



LES AXES 2026

En 2026, le service ISTF poursuivra les interventions extérieures pour faire connaître les mesures de protection et œuvrera à la mise en place de permanences au tribunal de Juvisy au cours du premier trimestre.

L'équipe, maintenant au complet, pourra également proposer d'autres « rendez-vous des tuteurs familiaux » et des interventions de présentation des services et des mesures de protection.



Retrouvez toutes les fiches infos pour les tuteurs et aidants familiaux réalisées par l'Unaf sur notre site internet www.udaf91.fr.

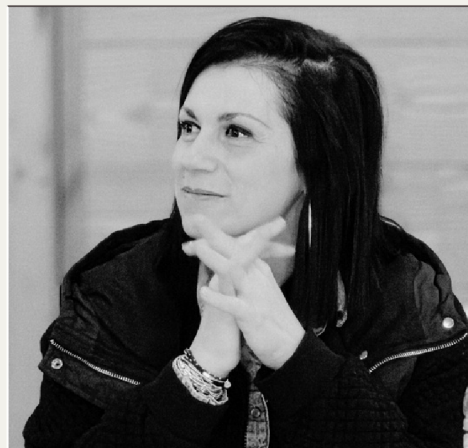


ENFANCE ET SOUTIEN À LA PARENTALITÉ



Ce domaine d'activité réunit les services suivants :

- mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial (MJAGBF) ;
- enquêtes sociales ;
- Lire et faire lire ;
- le parrainage de proximité.



*Sarah Perez
Directrice du domaine*



NOS REPRÉSENTATIONS DANS CE DOMAINE

- Carrefour National des Délégués aux Prestations Familiales / CNDPF.
- **Commission départementale d'agrément pour l'adoption.**
- **Conseil de familles des pupilles de l'État.**
- Réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents / Reaap.
- Schéma départemental de l'accompagnement des familles / Sdaf.
- **Observatoire Départemental de la Protection de l'Enfance / ODPE.**
- Conseil départemental de l'Éducation Nationale / CDEN.
- Conseil départemental de la jeunesse et des sports et de la vie associative - formation plénière / CDJSVA.
- Commission d'appel à projets protection de l'enfance.



*Présence de l'Udaf 91 au Salon du
logement de Palaiseau*



*Equipe organisatrice de la 1ère
journée des familles AGBF*





NOS MISSIONS

Dans le cadre de l'Aide à la gestion du budget familial, la mission de l'Udaf de l'Essonne est de protéger les enfants en aidant les parents à mieux gérer leur budget, leurs démarches administratives et leurs accès aux droits.

Ainsi, il s'agit de sécuriser les prestations familiales afin qu'elles soient utilisées dans l'intérêt des enfants, de redonner une place aux parents et d'agir avec eux pour construire une protection durable et travailler un retour à l'autonomie.



L'ACTIVITÉ 2025

L'activité du service a été globalement stable, avec 573 mesures AGBF en cours au 31 décembre 2025, contre 571 en 2024. La continuité de service a été assurée malgré les postes vacants grâce à l'implication des référents techniques, garantissant la qualité de l'accompagnement.

Pourtant, **le service fait face à des difficultés persistantes de recrutement et à des postes vacants**. Cette situation est liée en particulier au manque d'attractivité du secteur et aux faibles niveaux de rémunération. L'activité s'en trouve de fait fortement impactée.

Le taux de retour des familles à l'autonomie est de 50 %. Il est en nette progression par rapport à 2024 (44 %), ce qui traduit **l'efficacité de l'accompagnement proposé par le service**.

Il est à noter que 33 mesures ont pris fin pour non collaboration de la famille accompagnée. Cela représente une augmentation significative (16 en 2024) et constitue un point de vigilance, signalant la nécessité de **renforcer les modalités d'adhésion et d'engagement des familles**.



Collaboratrices du service AGBF

Parmi les difficultés rencontrées, citons en particulier :

- les contraintes dans le respect des délais de transmission des rapports au tribunal, en lien avec la charge de travail et les effectifs incomplets ;
- les difficultés d'harmonisation avec certains partenaires bancaires, la nouvelle organisation nécessitant une adaptation importante des pratiques internes et une mobilisation accrue des équipes.

Pour sécuriser les accompagnements, la consultation aléatoire des dossiers AGBF a été mise en place. Ces contrôles contribuent à mieux accompagner les professionnels et par conséquent, à renforcer la qualité et l'harmonisation des pratiques.

Par ailleurs, **deux familles participent aux commissions de suivi AGBF**, témoignant d'une évolution positive vers une démarche plus participative. Une famille est intégrée au comité éthique et déontologique.

Plusieurs événements structurants ont marqué l'année.

La DDETS a réalisé une inspection du service AGBF sur plusieurs jours. Cette démarche a énormément mobilisé les équipes. Ses conclusions ont permis de valoriser les pratiques professionnelles et d'identifier des axes d'ajustement.

Le service a observé en 2025 une meilleure connaissance et reconnaissance de la mesure AGBF sur le territoire, **résultat d'un travail de communication et de partenariats renforcés**. Ainsi, l'Udaf assure une présence active au sein d'instances de représentation (Ccapex, Cli), consolidant son rôle d'acteur majeur d'accompagnement des familles dans le domaine du logement et de la prévention des expulsions. L'année a également été marquée par le déploiement de nouvelles conventions Cli, structurant les relations partenariales.

Le service a d'ailleurs participé à la journée départementale de la prévention des expulsions locatives, organisée le 5 juin 2025 par le Conseil départemental et ses partenaires. Cet évènement a contribué à renforcer la visibilité du service et les liens avec les acteurs du territoire. (voir le détail en page 40).

Enfin, l'organisation de **la journée des familles** le 19 novembre 2025 **a constitué un temps fort favorisant l'implication des familles et valorisant leur place au cœur de l'accompagnement**. En effet, les familles étaient conviées à venir passer un après-midi ludique, mettant les enfants et leurs parents au défi d'aider un loup à retrouver ses cinq sens. L'après-midi a permis de beaux moments de partage et de collaboration en famille et s'est conclue par un traditionnel goûter.



CHIFFRES CLÉS



573
mesures AGBF gérées
au 31 décembre 2025



50 %
retour à l'autonomie



1 682
enfants suivis



3 802
visites (dont 3 097 à domicile)



LES AXES 2026

Au regard de ces éléments, les priorités suivantes sont retenues pour 2026 :

- maintenir et **renforcer les relations partenariales**, afin de mieux faire connaître la mesure AGBF et d'en favoriser l'adhésion ;
- **rencontrer les juges pour enfants**, dans une logique de dialogue et de compréhension mutuelle des attentes et contraintes ;
- développer l'activité AGBF, en consolidant les pratiques et en travaillant sur l'attractivité du dispositif ;
- **renforcer la participation des familles à la vie du service et aux instances de l'Udaf** (comité éthique et déontologique, commissions de suivi AGBF, 60 ans de l'Udaf, journée des familles, etc).



NOS MISSIONS

L'objectif d'une enquête sociale est d'**apporter un éclairage pertinent, étayé par des éléments factuels et tangibles sur une situation, afin que le juge l'ayant ordonnée soit en mesure de statuer.**

Les situations traitées sont particulièrement complexes.



Réunion de service AGBF



L'ACTIVITÉ 2025

L'activité liée aux enquêtes sociales est en augmentation malgré une nette diminution depuis l'arrêt des enquêtes ordonnées par le juge des enfants.

Concernant les enquêtes confiées par le juge aux affaires familiales, la problématique protection de l'enfance est de plus en plus présente.

Les collaborateurs investis sur cette mission sont particulièrement motivés et volontaires pour prendre en charge cette activité. Pourtant, l'activité reste relativement faible.

Le lien privilégié avec le Tribunal permet d'œuvrer dans un climat de confiance. Les commissions de suivi d'enquêtes sociales permettent de sécuriser les pratiques et la participation des médiatrices familiales à ces commissions apporte une réelle plus-value.



CHIFFRES CLÉS



14

nouvelles enquêtes sociales
reçues en 2025



5

enquêtes en cours en moyenne



100 %

des rapports envoyés dans les délais



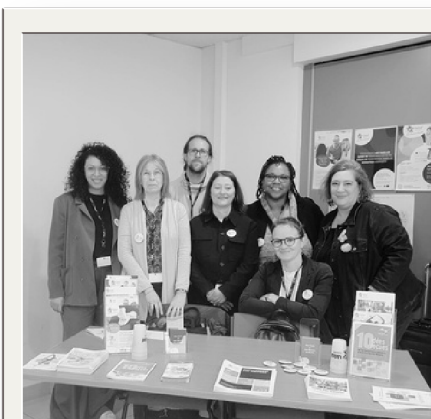
4 mois

durée moyenne d'investigation



13

enquêtes abouties



Journée départementale
contre les expulsions locatives



LES AXES 2026

Pour développer cette activité au service des familles et en particulier des enfants, une rencontre avec les juges aux affaires familiales sera programmée au cours du premier trimestre 2026.

Par ailleurs, pour consolider les pratiques des professionnels, une formation aux enquêtes sociales pourrait être organisée pour tous les collaborateurs concernés.

Le parrainage de proximité



NOTRE MISSION

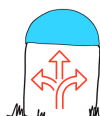
Le parrainage de proximité est un dispositif qui permet de mettre en relation un enfant et un bénévole qui devient son parrain ou sa marraine. Il s'agit de **permettre à l'enfant de pouvoir compter sur un adulte de confiance, qui l'accompagne dans son chemin de vie et l'aide à grandir, dans la durée.**



L'ACTIVITÉ 2025

L'activité de parrainage de l'Udaf de l'Essonne reste modeste, mais l'année 2025 a donné lieu à de nouveaux contacts.

Le service ne bénéficiant toujours pas, à ce jour, de soutiens financiers ou opérationnels au niveau local, cela constitue un frein certain à son essor. Les parrainages actifs perdurent et sont suivis par la collaboratrice en charge de l'action.



LES AXES 2026

L'Udaf de l'Essonne est profondément convaincue de l'intérêt de cette action, qui est un soutien important pour les parents et pour les enfants qui en bénéficient.

Toutefois, en 2026, elle devra nécessairement s'interroger sur sa pérennisation, au regard des moyens nécessaires.

Des démarches spécifiques seront également menées vers le Conseil départemental, en charge de la protection de l'enfance et de la mise en œuvre du parrainage de proximité auprès des enfants pris en charge par ses services.



CHIFFRES CLÉS



6
parrainages actifs en 2025



5
enfants en attente de parrainage



7
nouveaux candidats au parrainage





NOTRE MISSION

lire
&
faire
lire

> ESSONNE

L'action Lire et faire lire est co-pilotée par l'Udaf et la Ligue de l'enseignement de l'Essonne depuis 2000. L'objectif : transmettre le goût de la lecture aux enfants en proposant des séances de lecture intergénérationnelles dans les structures éducatives et les communes conventionnées.

Lire et faire lire est une action inscrite dans la convention pluriannuelle d'objectifs conclue entre l'Unaf et l'Udaf de l'Essonne, au titre de la part 2 du fonds spécial. Cela permet à l'équipe de travailler avec le soutien de l'ensemble du réseau Unaf-Uraf-Udaf.



L'ACTIVITÉ 2025

La progression du nombre de bénévoles se poursuit. Les campagnes de remobilisation initiées par l'association nationale et la présence de bénévoles sur les forums associatifs permettent de recruter de nouveaux bénévoles, principalement à la rentrée scolaire.

L'implication des 28 relais locaux ou coordinateurs municipaux est capitale pour le déploiement de Lire et faire lire sur le département. Ils assurent le lien entre les bénévoles de leur secteur et les établissements, l'accueil des nouveaux bénévoles et les rendez-vous avec les nouvelles structures.

La formation des bénévoles constitue un pilier essentiel du dispositif afin d'assurer la qualité des lectures proposées aux enfants. Des rencontres et formations sont proposées aux bénévoles lecteurs tout au long de l'année scolaire sur différentes thématiques : lecture à voix haute, lire en crèche, rencontre avec une maison d'édition, créer un livre animé, etc. Ces formations sont adaptées aux spécificités des divers publics auprès desquels les bénévoles interviennent ainsi qu'aux types d'ouvrages qu'ils sont amenés à partager.



Séance de lecture

Les événements :

Les bénévoles Lire et faire lire sont de plus en plus engagés dans la vie locale. Ils se sont mobilisés pour participer à trois salons du livre en Essonne, aux nuits de la lecture et à des événements locaux comme Halloween, Noël, le Téléthon.

Quatre villes essonniennes ont reçu le label « Ma commune aime Lire et faire lire » :

- Athis-Mons,
- Etréchy,
- Juvisy-sur-Orge
- et Soisy-sur-Seine.

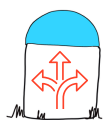
Ce label a été créé par Lire et faire lire avec l'Association des Maires de France. Il récompense et valorise les communes engagées en faveur du livre et de la lecture.

Parmi les temps forts qui ont rythmé l'année, le bilan départemental Lire et faire lire Essonne s'est tenu le 12 juin : 70 bénévoles se sont retrouvés à la médiathèque Albert Camus d'Évry-Courcouronnes pour clôturer l'année scolaire. Une journée remplie de convivialité et d'échanges qui a permis de fêter les 25 ans de Lire et faire lire.

Pour rassembler les bénévoles autour de cet anniversaire, une lecture nationale a été organisée le samedi 11 octobre à 11 heures. Partout en France (métropole et outre-mer), des parcs aux bibliothèques, les lecteurs ont proposé des séances de lecture publiques, ouvertes à tous, petits et grands.

En Essonne, les lectures ont eu lieu dans 10 communes.

Lire et faire lire Essonne a également organisé un concours photo intitulé #jaimelFL et réalisé une collection de marques-pages « 25 ans » offert aux bénévoles tout au long de l'année.



LES AXES 2026

- Grande cause départementale 2026 : Le Conseil départemental lance la grande cause « Bien grandir avec les mots », dédiée à l'importance du langage dans le développement du jeune enfant. Lire et faire lire Essonne participe à la soirée du lancement en février réunissant artistes, professionnels et partenaires autour d'ateliers, rencontres et stands dédiés au langage, à la lecture et à la transmission.
- Maison des 1000 premiers jours : Lire et faire lire Essonne a pu rencontrer la Médiathèque départementale pour envisager la façon dont l'action pourrait contribuer à la cause départementale 2026, au travers des maisons des 1000 premiers jours. Une première convention signée avec la Maison des 1000 premiers jours d'Étampes. Cinq maisons de ce type sont prévues en Essonne d'ici 2027.



CHIFFRES CLÉS



+ 400
bénévoles



+ 15 000
séances de lectures réalisées
aux enfants



+ 270
structures conventionnées



28
relais référents au niveau local



37
rencontres proposées
(475 participations)

OBSERVATOIRE DÉPARTEMENTAL DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

La Présidente de l'Udaf participe à des colloques et ateliers organisés par l'Observatoire Départemental de Protection de l'Enfance et le Comité Départemental d'Accès au Droit.

En 2024/2025, ces rencontres ont montré l'ampleur et l'aggravation du problème des violences intra-familiales et celles liées à l'enfance en danger en Essonne, ses principales causes et leur grave impact sur les enfants témoins ou victimes.



« Sachant que 75% des violences au sein du couple sont liées à des questions parentales et non conjugales, que les besoins en structures d'accueil et en accompagnement ne sont pas couverts il paraît important et urgent que notre UDAF 91 et son réseau, salariés et bénévoles se mobilisent pour renforcer et imaginer des actions facilitant une parentalité plus sereine face aux défis : pré et post natalité, absentéismes scolaire, dangers des réseaux sociaux, handicap, harcèlement, risque prostitutionnel mais aussi, sur ce dernier point, travailler avec la Justice pour comprendre pourquoi que 87 % des clients de mineurs exploités sexuellement échappent à toute condamnation.

Et si le soutien à la parentalité et la protection des enfants devenaient l'affaire de tous ? Cela commencerait par mobiliser les jeunes eux-mêmes pour la prévention et la réponse aux violences et parallèlement à diffuser auprès de nos associations les pistes pour percevoir les dangers, les attitudes à adopter, les organismes à contacter...».

Isabelle Gaillard

LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE D'AGRÉMENT POUR L'ADOPTION

La commission est chargée de donner un avis au Président du Conseil départemental concernant des candidats ayant constitué un dossier en vue d'agrément pour l'adoption. Deux bénévoles de l'Udaf de l'Essonne participent à cette commission. En amont de chaque séance, l'ensemble des dossiers des postulants (comprenant l'évaluation éducative et sociale ainsi que l'évaluation psychologique) est étudié avec attention. La commission est ensuite amenée à se prononcer sur l'octroi ou le renouvellement de l'agrément.

En 2025, 34 dossiers ont été examinés, le nombre de postulants à l'adoption est en baisse notable. A ce jour, 102 agréments sont en cours de validité sur le département, en baisse par rapport aux années précédentes.

Madame Lebreton, représentante témoigne :



« Nous avons obtenu notre agrément pour adopter une fratrie de deux enfants, en 2005. Après avoir rencontré nos enfants en 2008, il m'a semblé naturel de m'engager au sein d'EFA91 pour rendre ce qui m'avait été donné. Il y a un an, j'ai eu l'opportunité de renforcer mon engagement en participant à la commission d'agrément. 17 ans après être devenue maman, le recul m'aide à mieux analyser les dossiers et défendre les intérêts des postulants à l'adoption. C'est un mandat humainement riche. »



Séance de lecture

LE CONSEIL DE FAMILLE DES PUPILLES DE L'ÉTAT

Le Conseil de famille est une instance qui prend les décisions essentielles concernant la vie et l'avenir des enfants dépourvus de parents et confiés définitivement à l'État. Il joue un rôle majeur dans la définition et la mise en œuvre de leur projet de vie, notamment en matière d'adoption.

En Essonne, au regard du nombre de pupilles, il existe deux Conseils de famille dans lesquels siègent pour chacun deux représentants de l'Udaf.

En 2025, les deux Conseils de famille ont assuré le suivi de 54 pupilles, réalisé 154 points de situations et prononcé 6 adoptions.

Changement important à souligner : auparavant, après que le Conseil de famille ait choisi des parents pour un enfant, le Conseil de famille ne le rencontrait plus et n'avait pas de droit de regard sur le suivi post-adoption. Les Conseils de famille peuvent dorénavant rencontrer les parents et leur enfant (encore pupille) à la suite du compte-rendu fourni par le travailleur social chargé du suivi de l'enfant et avant que le jugement d'adoption ne soit rendu.

L'un des représentants de l'Udaf de l'Essonne assure depuis plusieurs années la présidence du Conseil de famille n°1 des pupilles de l'État de l'Essonne, et témoigne de son activité bénévole :



« Les représentants de l'Udaf et de l'association Enfance et famille d'adoption, avec qui nous siégeons en alternance, se retrouvent tous les deux mois pour des temps d'échanges et de compte-rendu de chaque Conseil de famille.

Cette année, deux réunions importantes ont eu lieu entre les Conseils de famille et les services de la protection de l'enfance du département : Direction Départementale Prévention et Protection de l'Enfance et le service adoption. Ces réunions ont contribué à :

- faire le point sur la nouvelle organisation au sein des services de l'ASE ;
- améliorer la concertation et la coordination entre les institutions qui œuvrent pour les pupilles (DDETS, Département).

L'objectif de ce travail est de permettre d'œuvrer plus efficacement pour l'intérêt et l'épanouissement de chaque pupille et de favoriser les adoptions notamment d'enfants plus grands. »

DÉPENDANCE SANTÉ VIEILLESSE



CHIFFRES CLÉS



20
bénévoles



15
établissements de santé publics
ou privés



250
réunions sur l'année 2025



NOS MISSIONS

L'Udaf ne développe pas, à ce jour, d'activités spécifiques rattachées à ce domaine mais traite ce sujet de façon transverse à travers ses différentes actions et représentations. Elle exerce également des représentations familiales dans des instances départementales prenant ces sujets en charge.



NOS REPRÉSENTATIONS DANS CE DOMAINE

- Centre local d'information et de coordination gériatologique du cœur de l'Essonne (Clic).
- Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (CDCA).
- **Dispositif d'appui à la coordination santé 91 Nord / Dac santé 91 nord.**
- Comité départemental de l'aide médicale d'urgence de la permanence des soins et des transports sanitaires (CODAMUPS-TS).
- **Commission des usagers dans 11 établissements de santé (CDU).**
- Commission consultative de retrait d'agrément
- Union Régionale des Associations Agréées d'Usagers du Système de Santé - collège famille (URAASS).

DISPOSITIF D'APPUI À LA COORDINATION (DAC)

Différents dispositifs d'accompagnement existent sur le territoire (réseaux de santé, Clic/PAT, PTA, CTA Paerpa, Maia) afin de soutenir les parcours complexes, prévenir la perte d'autonomie et favoriser le maintien à domicile.

Pour répondre à un manque de lisibilité et une meilleure cohérence, le Dispositif d'Appui à la Coordination (Dac) a été créé. Il regroupe désormais ces différents services pour offrir un accompagnement structuré et harmonisé des situations complexes, au bénéfice des professionnels de santé, sociaux et médico sociaux. Le Dac intervient auprès de toute personne, quels que soient son âge ou sa pathologie, présentant des difficultés multiples nécessitant une coordination de parcours, en particulier à domicile.

Dans l'Essonne, deux Dac sont en place, l'un au Nord, l'autre au Sud, chacun couvrant un territoire défini. L'orientation se fait en fonction du domicile du patient afin d'organiser, avec les structures compétentes, le suivi adapté.

Le Dac Nord a sollicité l'Udaf de l'Essonne pour intégrer son Comité de gouvernance, aux côtés de professionnels et de responsables de structures, afin d'y apporter la perspective des usagers et des familles.

COMMISSION DES USAGERS EN ÉTABLISSEMENT DE SANTÉ

Au cœur du fonctionnement d'un établissement de santé, la Commission des Usagers (CDU) occupe une place centrale pour garantir le respect et les droits des patients. Parmi ses membres, le rôle du représentant des usagers est essentiel : interface entre les patients, les proches et les équipes, il veille à améliorer la qualité des soins et la relation soignant-soigné. Une mission essentielle pour les patients et leur entourage : écouter, comprendre, faire du lien, accompagner et améliorer.

Daniel Labarre, représentant des usagers au Centre Hospitalier de Bligny, témoigne de son engagement.

Transition numérique – Ambassadeur Mon Espace Santé (MES) :

« En tant qu'Ambassadeur Mon Espace Santé (MES), j'ai un rôle clé dans l'appropriation de cet outil numérique par les patients et les professionnels via de multiples missions :

- Aide à la prise en main de l'outil auprès des usagers et des professionnels.
- Formation des secrétaires.
- Collaboration avec l'équipe informatique pour analyser les retours d'expérience.
- Participation à un podcast du SESAN (Service Numérique de Santé), partageant les enseignements tirés de l'usage de MES et les retours d'expérience. »



Daniel Labarre
Représentant familial

Engagement pour l'inclusion et l'accessibilité :



« La prise en charge des personnes en situation de handicap constitue un autre pilier de mon action au sein du Centre Hospitalier de Bligny.

À travers une simulation de parcours en fauteuil roulant, j'ai pu identifier concrètement les obstacles présents dans l'établissement pour les personnes à mobilité réduite. Ce travail de terrain a éclairé les équipes sur les difficultés réelles rencontrées au quotidien et ouvert la voie à des améliorations. J'ai également souhaité renforcer la prise en compte du handicap psychique, en mettant en relation le Centre Hospitalier de Bligny avec un Établissement médico-social accueillant des travailleurs en situation de handicap. Une convention de partenariat a pu être signée. Cette démarche favorise une prise en charge plus adaptée des personnes concernées. »

Référent Représentant des Usagers auprès des unités de soins :



« Pour renforcer le dialogue entre équipes et patients, les représentants des usagers de l'établissement ont été désignés référents RU dans plusieurs unités de soins. « Pour ma part, je suis référent RU dans les unités d'Oncologie, de Traitements ambulatoires en hôpital de jour, de Diabétologie, de Soins intensifs et Soins palliatifs.

Ce rôle permet de faciliter les échanges en cas de tension ou d'incompréhension et contribue à instaurer un climat d'apaisement et de confiance pour les patients comme pour les soignants. »

Membre de la Commission Recherche Clinique et Innovation :

« Mon rôle dépasse le champ du soin courant. Je suis membre de la Commission Recherche Clinique et Innovation et contribue à l'évaluation et à la mise en place d'outils innovants et d'initiatives destinées à améliorer la qualité des soins. »



LOGEMENT ET ENVIRONNEMENT



NOS ACTIONS

- Semaine européenne du développement durable.
- Travaux de recherche autour de l'habitat inclusif.
- Participation au webinaire Uraf avec les représentants régionaux du domaine.
- Plan de mobilité (Cf. page 11).



NOS REPRÉSENTATIONS DANS CE DOMAINE

- Commission d'attribution des prestations logement de la Caf / CAPL.
- **Commissions des impayés locatifs sur l'Essonne/ Clil.**
- Commission Coordination des Actions de Prévention des Expulsions / Ccapex.
- Agence de l'eau Seine Normandie - Comité de bassin Seine Normandie / AESN *.
- Association départementale pour l'information sur le logement / Adil.
- Commission communale d'accessibilité Évry-Courcouronnes / CCA.
- Commission consultative des services publics locaux dans 3 communes et 1 communauté de communes / CCSPL.
- Commission locale d'amélioration de l'habitat de l'Essonne.
- Conférence intercommunale du logement sur 3 communautés d'agglomérations / CIL.
- **Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques / Coderst *.**
- Établissement public territorial Grand-Orly Seine Bièvre.
- Semardel.
- Syndicat des Eaux Ouest Essonne.
- Syndicat intercommunal d'assainissement et de restauration des cours d'eau / Siarce.
- Syndicat mixte Essonne Numérique.



CHIFFRES CLÉS



2 152

situations étudiées en Ccapex



167

réunions Clil



26

conférences intercommunales du logement



*Journée départementale
contre les expulsions locatives*

** Représentations assurées dans le cadre de l'agrément de l'Udaf de l'Essonne en tant qu'association de défense des consommateurs.*



JOURNÉE DE PRÉVENTION DES EXPULSIONS LOCATIVES

COMMISSION COORDINATION DES ACTIONS DE PRÉVENTION DES EXPULSIONS (CCAPEX)

L'Udaf de l'Essonne a participé en juin 2025 à l'animation de la Journée annuelle de prévention des expulsions locatives co organisée par l'État et le Département, avec le soutien de l'Adil.

L'Udaf est signataire de la Charte de lutte contre les expulsions depuis 2009, du fait de son rôle de représentation de toutes les familles du département et de la mise en place de mesures d'accompagnement. Elle était présente lors de cet évènement en tant que membre actif notamment des Clil (commissions locales d'impayés locatifs) et de la Ccapex (commission de coordination des actions de prévention des expulsions).

L'objectif de cette manifestation était d'apporter des informations aux professionnels du territoire qui œuvrent contre les expulsions locatives, malheureusement encore trop nombreuses en Essonne.

La tenue d'un stand et la participation à des tables rondes ont rythmé cette manifestation de grande ampleur qui a accueillie plus de 200 participants.

Trois collaborateurs de l'Udaf ont participé à deux des tables rondes sur le thème de la Ccapex opérationnelle et des dispositifs d'accompagnement.

Cette journée de travail et de réflexion démontre le besoin de connaissance mutuelle entre partenaire pour mieux accompagner les familles, en réseau.



LA SEMAINE EUROPÉENNE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de notre engagement pour un numérique plus responsable, l'Udaf de l'Essonne a animé la semaine européenne du développement durable sur le thème du numérique. Pour l'édition 2025, une collecte de téléphones portables usagés a été organisée afin de favoriser leur reconditionnement ou, à défaut, leur recyclage. Parallèlement, durant deux semaines, un conseil simple et concret a été diffusé chaque jour sur notre page Facebook pour sensibiliser le public aux bonnes pratiques et encourager des usages numériques plus responsables.

L'Udaf de l'Essonne intervient dans l'évaluation et l'orientation des situations familiales susceptibles de relever de mesures judiciaires d'aide à la gestion budgétaire (MJAGBF), d'orientations vers le Point Conseil Budget (PCB) ou de mesures d'accompagnement social personnalisé (Masp), en lien avec le Conseil départemental.

Sa participation permet une lecture précoce et experte des situations complexes, notamment celles liées à la protection de l'enfance, à la gestion du budget et au paiement des charges locatives. En 2025, plus de 60 situations familiales ont été instruites par l'Udaf de l'Essonne suite à leur passage en Ccapex. Le suivi réalisé comprend l'organisation de rendez-vous d'évaluation, l'information des familles sur les mesures proposées, la coordination avec les partenaires et, le cas échéant, la transmission des demandes au tribunal pour enfants pour les MJAGBF, le lien en interne avec le service PCB, ou le lien avec le Conseil départemental pour les Masp. Concernant les situations de personnes vulnérables, l'Udaf assure également le lien avec le Tribunal judiciaire lorsqu'une demande de protection est en cours. Une part importante des situations a abouti à la mise en place effective de mesures de MJAGBF, avec des délais moyens compris entre un et trois mois après le passage en Ccapex. La présence des familles aux rendez-vous et leur compréhension des enjeux constituent des facteurs déterminants dans la réussite des orientations. À l'inverse, certaines situations n'ont pas abouti en raison d'absences répétées, de refus de la mesure, d'une absence de réponse ou de changements de situation.

En 2025, 26 réunions de Ccapex se sont tenues, dont 21 avec une représentation effective de l'Udaf. Au total, 389 dossiers ont été étudiés (55 préconisations de MJAGBF, dont 24 mises en place, une orientation vers une Masp et vers un PCB). La représentation de l'Udaf de l'Essonne en Ccapex sur l'année 2025 illustre ainsi le rôle central de l'Udaf de l'Essonne dans la coordination partenariale, l'orientation pertinente des situations et la sécurisation des parcours des familles, constituant un levier essentiel dans la lutte contre les expulsions locatives.

AMÉLIORATION CONTINUE DE LA QUALITÉ



NOTRE DÉMARCHE

L'Udaf de l'Essonne est membre de Covalence, association loi 1901 et groupement de coopération, depuis sa création en juillet 2008. Cela permet la mutualisation des fonctions supports avec les Udaf adhérentes à savoir, les Udaf d'Eure-et-Loir, de l'Essonne et de Seine-Saint-Denis.

C'est à ce titre que **le service qualité de Covalence accompagne l'Udaf de l'Essonne dans la mise en œuvre de sa politique qualité.** Cette démarche assure la cohérence des actions avec les enjeux et orientations définis par l'Udaf dans son plan stratégique et ses projets de services.

Le plan d'actions qui en découle est enrichi en continu par les apports de la démarche qualité, tels que les audits, les réunions, les groupes de travail etc... Il est suivi à l'aide du logiciel proposé par Ageval, véritable outil d'accompagnement à la qualité et à la gestion des risques.

En 2025, l'Udaf a fêté 20 ans de certification à la norme Iso 9001. Cela a été l'occasion pour l'équipe d'auditeurs internes de travailler sur l'écriture et la mise en scène d'un Slam permettant de mettre en perspective 20 années d'engagement et d'évoquer les prochaines années de démarche qualité à l'Udaf de l'Essonne.



L'ORGANISATION DE LA DÉMARCHE QUALITÉ

Depuis 2005, l'Udaf de l'Essonne est certifiée Iso 9001 par Intertek pour ses trois principales missions :

- donner avis aux Pouvoirs Publics ;
- représenter officiellement auprès des Pouvoirs Publics l'ensemble des familles ;
- gérer tout service d'intérêt public.

Le renouvellement de la certification pour les activités de l'Udaf de l'Essonne a été obtenu en 2023. Un audit de certification aura donc lieu en juin 2026 pour réengager l'Udaf sur un cycle de trois ans.

Le dernier audit de surveillance a été réalisé les 26 et 27 juin 2025 ; il a été mené par Intertek et n'a donné lieu à aucune non-conformité.

L'implication et l'investissement de l'ensemble des collaborateurs au service des personnes accompagnées ont de nouveau été relevés par l'auditrice. Des faiblesses ont été signifiées telles que mieux définir la recevabilité ou non d'une réclamation ou encore de mesurer l'efficacité du plan de communication de l'Udaf de l'Essonne.

Le service qualité de Covalence assure la coordination du Système de Management de la Qualité et veille, en lien avec la direction de l'Udaf de l'Essonne, au suivi de l'ensemble des processus. Ce suivi s'appuie sur :

- des revues régulières de processus et de direction,
- des audits internes menés par des collaborateurs formés et engagés (environ tous les 18 mois, sauf pour les processus PJM et AGBF audités annuellement).

L'implication de l'équipe d'encadrement, chargée du pilotage des processus, et la participation quotidienne des salariés contribuent activement à l'amélioration continue.

Le service qualité pilote également la gestion des risques, en assurant le suivi des cartographies et la mise en œuvre d'actions correctives, en lien avec la direction et les pilotes de processus.



2025, CONTINUITÉ DES TRAVAUX ENGAGÉS

En 2025, l'équipe d'encadrement et les collaborateurs se sont encore pleinement investis : leur mobilisation et leur participation à travers différentes instances et projets sont un réel levier dans la démarche d'amélioration continue.

L'année 2025 a été marquée par :

- le suivi des réclamations et des litiges et contentieux a été renforcé avec un comité de suivi désormais mensuel, permettant un contrôle rigoureux des risques et la mise en œuvre d'actions correctives quand cela est possible ;
- les commissions internes auxquelles participent l'équipe d'encadrement, les administrateurs et le service qualité sont pérennisées tous les trimestres ;
- la mise en place d'une enquête de satisfaction à destination des partenaires de l'ensemble des services de l'Udaf de l'Essonne ;
- la diffusion de plusieurs enquêtes thématiques à destination des familles suivies par le service AGBF ;
- la révision en cours du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, en lien avec le service Ressources Humaines de Covalence avec la diffusion d'une enquête sur les risques psychosociaux auprès des collaborateurs de l'Udaf de l'Essonne et de Covalence ;
- le maintien des réflexions éthiques au sein de différentes instances : commissions de suivi, comité éthique et déontologique, groupes d'analyse de la pratique ;
- le renforcement des consultations aléatoires de dossiers pour les services PJM et AGBF pour une meilleure vigilance quant aux risques importants liés à ces activités ;
- la préparation de la semaine de la bientraitance et des risques de maltraitance prévue en février 2026 ;
- la participation d'une animatrice du comité des usagers et de la responsable qualité au groupe de travail national sur l'expression et la participation des personnes accompagnées organisé par l'Unaf ;
- la participation de la responsable qualité au groupe de travail national sur la démarche d'amélioration continue de la qualité organisée par l'Unaf ;
- la présentation de la démarche qualité aux nouveaux salariés via une rencontre avec la responsable qualité à chaque arrivée et présentation commune lors de la journée des nouveaux salariés avec un temps de réflexion sur les thématiques liées à la bientraitance et aux risques de maltraitance.



ENQUÊTE DE SATISFACTION À DESTINATION DES PARTENAIRES DES SERVICES DE L'UDAF

De mars à mai 2025, une enquête de satisfaction a été diffusée par mail à plus de 500 partenaires de l'Udaf de l'Essonne. Seulement 55 retours ont été enregistré malgré une relance.

Le niveau de satisfaction globale du service rendu est de 8.05 sur 10.

70% sont satisfaits de la fréquence des rendez-vous avec nos services et 85% de la qualité des échanges, de l'écoute, de la discrétion et de la confidentialité de leur délégué et/ou assistante.

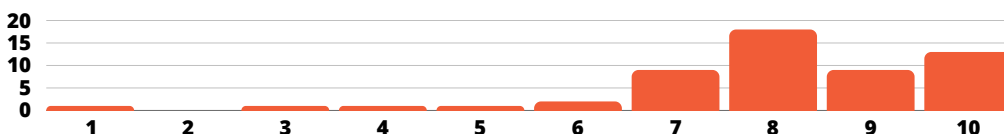
Les axes d'amélioration relevés sont :

- partager plus d'informations sur les différents services de l'Udaf : certaines activités ne sont pas assez connues ;
- améliorer la communication et les échanges entre l'Udaf et ses partenaires dans le cadre des accompagnements communs.

Des engagements ont été pris en ce sens et sont suivis dans le cadre du plan d'action.



niveau de satisfaction global
8.05 / 10



ENQUÊTES THÉMATIQUES À DESTINATION DES FAMILLES SUIVIES EN AGBF

79 familles ont répondu à la première enquête. Les outils restent peu connus mais les engagements pris dans le DIPC sont compris pour 62% des répondants. De plus, 83% d'entre eux se souviennent avoir été associés dans l'élaboration des objectifs et 84.8% les ont compris.

Concernant l'enquête sur les démarches administratives et la gestion des prestations familiales, 88 réponses ont été enregistrées. Pour 79.5% des répondants, la mise en place de la mesure AGBF fait suite à une dette locative. Les démarches effectuées dans le cadre du suivi répondent à leurs besoins pour 95.5% d'entre eux et plus de 92% ont une bonne connaissance de l'utilisation qui est faite de leurs prestations familiales.



POLITIQUE STRATÉGIQUE DE LA BIENTRAITANCE ET DE GESTION DES RISQUES DE MALTRAITANCE

Depuis plusieurs années, l'un des engagements de l'Udaf de l'Essonne consiste à soutenir et accompagner les professionnels afin de renforcer leurs compétences et de favoriser leur acculturation aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles.

Depuis 2024, un travail structurant a ainsi été engagé autour des thématiques de la bientraitance et de la prévention des risques de maltraitance. Douze professionnels ont été formés sur ces enjeux et ont contribué à l'élaboration de plusieurs outils venant compléter les dispositifs existants.

Fin 2024, le Comité Éthique et Déontologique a validé la politique stratégique de la bientraitance et de gestion des risques de maltraitance.

En 2025, les douze professionnels, appelés « les ambassadeurs » se sont réunis à plusieurs reprises afin de poursuivre cette dynamique et de préparer des sessions de sensibilisation destinées à l'ensemble des collaborateurs. Ces temps forts seront déployés dans le cadre de la Semaine de la bientraitance prévue du 16 au 20 février 2026, avec l'objectif de consolider une culture commune et partagée autour de ces enjeux.



LE COMITÉ ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIQUE



Le Comité Éthique et Déontologique est composé de 12 membres représentant la diversité des parties prenantes de l'Udaf de l'Essonne : administrateurs, membres de la direction, professionnels et usagers. Il est animé par la responsable qualité.

Afin de garantir le renouvellement des regards et la dynamique collective, le glissement de certains membres (direction et professionnels) est prévu tous les trois comités. Cela permet également d'associer progressivement de nouveaux collaborateurs aux réflexions éthiques.

En 2025, le Comité s'est réuni à trois reprises et a formulé des recommandations sur différents sujets :

- la gestion du patrimoine immobilier ;
- la santé de la personne accompagnée et le positionnement du professionnel ;

- comment assurer notre accompagnement lorsque la personne demande une aide financière alors même que ses ressources sont suffisantes ?
- Comment assurer l'accompagnement (en particulier les visites à domicile) lorsque des nuisibles sont présents chez la personne accompagnée ?

Depuis sa mise en place, neuf recommandations ont ainsi vu le jour. Elles sont accessibles sur l'intranet ainsi que sur le site internet de l'Udaf, dans une logique de transparence et de diffusion des réflexions éthiques.

Le Comité Éthique et Déontologique peut être saisi par toute personne, qu'elle soit professionnelle ou non, bénéficiaire ou non, soit via le site internet, soit en interne.



GESTION DE CRISE ET CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ



Dans le cadre de la gestion des risques, une révision a été menée en 2025 des plans de gestion de crise et de continuité de l'activité mis en œuvre depuis 2023. Cela a donné lieu à une réflexion commune avec les membres de la cellule de crise puis à un temps d'appropriation et d'échanges de bonnes pratiques avec l'ensemble des collaborateurs lors de la journée institutionnelle qui a eu lieu le 13 novembre 2025.



Atelier lors de la journée institutionnelle



La participation des usagers est recherchée par les professionnels dans le cadre des différentes actions mises en œuvre par les services de l'Udaf. Cela passe entre autres par la compréhension de la mesure de protection, quelle qu'elle soit.

Ceci peut désormais être facilitée, en PJM et en AGBF, grâce aux documents adaptés en Facile à lire et à comprendre (Falc). Les personnes accompagnées ont été pleinement parties prenantes de cette démarche, en participant en 2024 à une formation dédiée et au groupe de travail chargé de la création de ces outils.

Cette action s'est poursuivie avec la création d'une collection de vidéos, intitulée « J'ai le droit de comprendre ! ». Elles ont été élaborées avec l'appui de l'association Baka. Ce projet a été mené en collaboration avec l'Adapei et avec des mandataires privés et les personnes qu'ils accompagnent.

Les participants ont imaginé les scénarios, ont participé à la prise de vue, de son, à l'éclairage, etc. Ils ont également pris place devant la caméra, et ont présenté leurs créations aux partenaires de l'Udaf lors d'une matinée de projection organisée le 10 avril au CinéMassy. **Les films sont désormais accessibles à tous sur la chaîne Youtube de l'Udaf.**

Pour le service AGBF, le pôle de consultation est un espace précieux qui mobilise les professionnels du service et permet de recueillir régulièrement l'avis des familles suivies dans le cadre d'une mesure de protection.

La parution, deux fois par an, de la lettre d'information « l'actu des familles » permet également de partager à toutes les familles accompagnées par le service, les actualités sociales du moment, les infos pratiques et les actualités de l'Udaf susceptibles de les intéresser.

Pour PJM, c'est le comité des usagers qui est la principale chambre d'écho de l'avis des personnes accompagnées. Il s'est réuni à 3 reprises en 2025. Chaque rencontre est suivie quelques semaines plus tard d'une réunion de rédaction de « la Gazette du comité », à laquelle participent toutes les personnes volontaires.

Cette lettre d'information est ensuite adressée à toutes les personnes prises en charge par le service. Elle permet entre autres de leur partager les travaux du comité.

En 2025, parmi les sujets traités et les actions menées, on note en particulier :

- une présentation des différentes mesures de protection pour permettre aux usagers d'avoir une vision globale de la protection juridique des majeurs ;
- la consultation du comité dans le cadre de la révision du règlement de fonctionnement de l'Udaf ;
- la participation de trois majeurs protégés à une réunion du Bureau de l'Udaf, pour échanger avec les administrateurs sur leurs attentes et questions ;
- une session du comité dédiée à la découverte de l'application « Ma mesure et moi », leur permettant de disposer d'une meilleure visibilité sur leurs comptes ;
- la participation des personnes accompagnées à la Semaine de l'argent en mars ;
- une visite-énigme du musée du Louvre ;
- la mobilisation des usagers dans le cadre de l'opération de solidarité des boîtes de Noël.

Les nouveaux usagers des services AGBF et PJM sont également conviés deux fois par an à un après-midi d'accueil, qui leur permet de découvrir nos locaux, nos services et les personnes qui vont prendre en charge les démarches qui les concernent. Ce temps est toujours un moment d'échange et de découverte qui suscite de nombreuses questions, en particulier pour le service courrier et le service comptabilité.

Enfin, **les personnes et les familles accompagnées par les services de l'Udaf sont présentes dans des instances clés** telle que le comité éthique et déontologique. Ici, ils participent au même titre que tous les autres membres, sans distinction, à l'élaboration de recommandations destinées aux professionnels de l'Udaf dans le cadre de l'accompagnement mis en place.



MISE EN CONFORMITÉ AU RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES

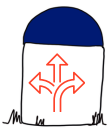
Depuis 2024, le Délégué à la Protection des Données déclaré auprès de la Cnil pour l'Udaf de l'Essonne pilote la mise en conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en lien étroit avec le responsable de traitement. Cette démarche s'inscrit dans une coopération renforcée avec les fonctions supports de Covalence, en charge de la sécurité informatique, ainsi qu'avec le GAC Synergie, qui met à disposition des ressources informatiques sécurisées et organise des sessions de sensibilisation à la cybersécurité à destination des professionnels.

Au regard de leurs missions, les services collectent, traitent, conservent et archivent un volume important de données à caractère personnel, parfois sensibles, concernant les personnes accompagnées, mais également les salariés, adhérents et bénévoles.

Un travail spécifique a été conduit avec les Archives départementales afin d'encadrer les modalités de conservation et de destruction des documents. Il a abouti à la signature, en décembre 2025, d'un protocole d'élimination anticipée des archives après numérisation.

Par ailleurs, des outils pédagogiques, adaptés à la compréhension de chacun, ont été déployés afin de permettre aux personnes accompagnées d'exercer pleinement leurs droits et de prévenir d'éventuelles violations de données.

L'ensemble de ces actions contribue à renforcer la qualité des services rendus et à promouvoir le respect des droits des personnes accompagnées.



LES AXES 2026

Les réflexions menées au sein des différentes instances et groupes de travail ont alimenté la démarche d'amélioration continue. Pour 2026, des axes de travail prioritaires ont été définis afin de poursuivre et renforcer cette dynamique :

- animer la semaine de la bientraitance prévue du 16 au 20 février 2026 pour sensibiliser l'ensemble des collaborateurs à la bientraitance et aux risques de maltraitance ;
- finaliser la révision du DUERP ;
- finaliser la révision du PGC et PCA ;
- mettre en place un Copil sur L'Intelligence Artificielle qui s'impose comme un enjeu clé pour nos activités et orientera nos travaux à venir afin d'améliorer nos pratiques tout en apportant un cadre à son utilisation ;
- pérenniser le traitement des réclamations mais aussi des événements indésirables et des litiges en équipe ;
- mettre en place un nouveau cycle de certification à la norme Iso 9001.





315 square des Champs-Élysées
91 080 Évry-Courcouronnes

Tél. 01 60 91 30 30

www.udaf91.fr